



63^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL

Le Samedi 24 Novembre 2018 à La Verpillière

Rédacteurs : Alain ORTHALA / Armand SALTRE



Salle des fêtes de La Verpillière

Le SUV en classe confort.



NOUVEAU SUV CITROËN C5 AIRCROSS



Suspensions avec Butées Hydrauliques Progressives®
3 sièges arrière indépendants et de même largeur
Volume de coffre record jusqu'à 720 L
Grip Control avec Hill Assist Descent*
Boîte de vitesse automatique EAT8*
Sièges Advanced Comfort*
20 aides à la conduite*



NOUVEAUX
MOTEURS
EURO 6.2
DISPONIBLES
IMMÉDIATEMENT*

DÉCOUVREZ LES SERVICES DE CITROËN GRENOBLE



VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
ATELIER MÉCANIQUE ET CARROSSERIE
PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES

INSPIRED
BY YOU

CITROËN préfère TOTAL * Équipement de série, en option ou non disponible selon les versions. † Détails sur citroen.fr.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVEAU SUV CITROËN C5 AIRCROSS (SOUS RÉSERVE D'HOMOLOGATION) : DE 4,0 À 5,8 L/100 KM ET DE 106 À 132 G/KM.

autobernard.com

CITROËN GRENOBLE

CITROËN GRENOBLE EYBENS
ZAC CURE BOURSE, 38 AV JEAN JAURES
38320 EYBENS - 04 76 24 20 63

CITROËN GRENOBLE SEYSSINET
4 AV DU GENERAL DE GAULLE
38170 SEYSSINET - 04 76 49 24 87





Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Ligue Rhône-Alpes

Comité Départemental de l'Isère

Maison départementale des Sports 7, rue de l'industrie 38320 Eybens

63^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL de l'ISERE du 24 Novembre 2018 à La VERPILLIERE

C'est en présence de M. Patrick MARGIER, Maire de La Verpillière, que s'est déroulé à la salle des Fêtes, le 63^{ème} Congrès Départemental de l'Isère de Pétanque et Jeu Provençal, dont l'organisation avait été confiée au Secteur 3, présidé par M. Luis ROJAS.

Etaient présents :

BUREAU DIRECTEUR

Président Actif : M. Alain ORTHALA
Vice-Président : M. Armand SALTRE
Secrétaire Général : M. Armand SALTRE
Secrétaire Adjointe : Mme Yvette BARRAL
Trésorier Général : M. Didier BOUGARDIER
Trésorier Adjoint : M. Patrick FEVRIER

MEMBRES du COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

Mmes Nicole TRIVES – Christine MONIN
Mrs Alain AGUDO – Xavier BARROS – Guy CAJON – Jean-Marc CAJON – René EVRARD – Jean-Claude TIVOLLIER

Absent excusé = M. Luis ROJAS

PRESIDENTS de Secteur NON ELUS au COMITE DEPARTEMENTAL

Mrs Alain BOUVIER (secteur 5) – Jean-Michel ROMUALD (secteur 4)

VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mmes Nicole VANIN (secteur 4) – Frédérique ROMUALD (secteur 4)

COMMISSION de SURVEILLANCE des OPERATIONS ELECTORALES

Mrs Donato JULITA (secteur 4) – Jean-Claude PERRIN (secteur 4) – Christian LANG (secteur 4)



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

agrée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Ligue Rhône-Alpes Comité Départemental de l'Isère

Maison départementale des Sports 7, rue de l'industrie 38320 Eybens

N/Réf. : AS-Co-18/17
Objet : 63^{ème} Congrès Départemental

Mesdames, Messieurs les
Présidents de Club

Eybens, le 5/10/2018

Madame, Monsieur le Président,

Vous êtes convié(e) ainsi que les membres de votre bureau à assister au 63^{ème} Congrès Départemental qui tiendra ses assises le :

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018 à 14h00

Salle des Fêtes, Place Docteur OGIER 38290 La VERPILLIERE

ORDRE du JOUR : Après pointage des clubs et obtention du quorum :

- Ouverture du Congrès par M. le Président du Comité de l'Isère
- Mot d'accueil du Président du Secteur 3
- Allocution des personnalités (en fonction de leurs disponibilités)
- Adoption du P.V. du 62^{ème} Congrès Départemental
- Allocution de M. le Président du Comité Départemental de l'Isère
- Rapport moral présenté par M. le Secrétaire Général
- Rapport financier présenté par M. le Trésorier Général
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Désignation de deux nouveaux vérificateurs aux comptes
- Election de deux nouveaux membres au Comité Directeur du CD 38
- Remise des récompenses
- Rapport sportif
- Rapport des Commissions
- Nouveautés et perspectives 2019
- Budget prévisionnel
- Proclamation des résultats du vote
- Questions diverses
- Clôture du 63^{ème} Congrès Départemental

En préambule du Congrès, la Commission "Formation" vous propose de 9h30 à 11h15, un atelier informatique axé principalement sur les procédures de renouvellement des licences et l'utilisation de la messagerie.

En outre, nous vous informons que seules les questions diverses reçues par écrit, seront prises en considération. Elles devront être adressées **avant le 10 Novembre 2018** à M. le Président du Comité de l'Isère de Pétanque – Maison Départemental des Sports – 7, rue de l'Industrie – 38320 EYBENS.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations amicales et sportives.

P.J. = Procuration + Mode emploi procuration

Le Président du CD 38
Alain ORTHALA



LES PERSONNALITES PRESENTES A NOTRE CONGRES DEPARTEMENTAL

ALLOCUTION de M. Patrick MARGIER Maire de La Verpillière

Après votre passage ici-même en 2015, je suis à nouveau très fier d'accueillir tous les Présidents de club isérois qui sont le socle des associations et qui jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement et l'animation du sport Pétanque.

Le travail journalier avec toujours les mêmes sur la sellette est sans doute pénible, mais il faut encourager les dirigeants comme vous pour créer ce lien nécessaire pour le bon fonctionnement la vie associative.

Le bénévolat est un élément indispensable dans la vie sportive et culturelle ; il faut absolument entretenir et faciliter votre travail, ce à quoi je me suis astreint dans notre ville depuis mon arrivée à la tête de la municipalité.

La Pétanque est un véritable sport, il faut qu'elle soit reconnue comme sport olympique.

Pour terminer, M. le Maire indique qu'il serait prêt à encourager toutes les initiatives débouchant sur l'organisation d'un nouveau National à La Verpillière.

ALLOCUTION de Mme Aurélie VERNAY Conseillère Départementale

Mme VERNAY adresse tout d'abord un grand merci à tous les dirigeants qui se sont déplacés dans le Nord Isère et notamment à l'Etat Major du Comité de l'Isère qui fait un travail remarquable.

Elle souhaite que les clubs motivent encore plus les bénévoles afin de transmettre aux jeunes les vrais valeurs du sport, avec un encadrement de qualité.

Elle salue également la présence des nombreuses Féminines qui pratiquent la Pétanque régulièrement et apprécie le fait que soit organisé des compétitions mixte, ce qui est plutôt rare dans le sport.

Elle souligne le fait que le Département ait accordé en 2018 une subvention de 2 100 € au Comité de l'Isère et précise que les clubs locaux peuvent la solliciter pour bénéficier de subventions pour l'organisation de manifestations sportives.

Elle conclue par ces mots : 'Vive la PETANQUE – Vive La VERPILLIERE'.

ALLOCUTION de M. AMATLLER Adjoint aux Sports

Un grand merci à tous les dirigeants venus nombreux dans notre ville malgré les difficultés routières.

La Pétanque c'est la discipline la plus populaire de France. Ce sport fait parti de l'identité et de la culture du pays, il a vocation pour s'inscrire dans les prochains épisodes olympiques

Le club local de La Verpillière avec ses 70 licenciés nous permet de mettre en valeur ce sport et c'est une grande fierté pour nous de pouvoir les aider.

Nos félicitations vont à Josette GUERILLOT qui fait un travail remarquable et permet à ce club d'être bien structuré et de répondre à l'attente des joueurs.

Pour notre commune, c'est important d'avoir des clubs qui attirent des jeunes et créent des animations de qualité empreinte de convivialité.

J'ai beaucoup apprécié la qualité des allocutions et des divers compte rendus qui reflètent bien votre importante activité et mettent en exergue les valeurs humaines et sportives que vous transmettez.

Bon Congrès à vous tous.

OUVERTURE du 63^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

M le Président du Comité Départemental souhaite la bienvenue à l'ensemble des Congressistes.

M le Président présente les nouveaux Présidents de Clubs.

Bienvenue aux 10 nouveaux Présidents

Secteur 3

DESIDERI Franco	Moidieu
DEVEZA Vincent	Roussillon
BONHOMME Pascal	Bourgoin

Secteur 4

BELLONI Mickael	Abim Pont de Claix
DA SILVA Georges	Pcps Echirolles
GIANETTI Pierre	Pétanque Pont de Claix
DI DOMENICO Michel	Jarrie
BONGIORNO Joseph	Eybens

Secteur 5

DIAFERA Frédéric	Gières
------------------	--------

Bienvenue au nouveau club :

Secteur 3

OPPEDISANO François	Val d'Amby
---------------------	------------

76 clubs en 2019 soit un effectif constant au niveau de nombre de clubs.

Le contrôle fait apparaître que 75 clubs sur 76 sont présents ou représentés.

Le quorum étant largement atteint, M le Président du Comité de l'Isère déclare ce 63^{ème} Congrès ouvert.

M. le Président fait observer une minute de silence à l'intention des licenciés et des êtres chers qui nous ont quittés cette année. Il rend également hommage aux dirigeants et joueurs disparus qui par leurs actions ont contribué au développement de notre sport.

APPROBATION du PROCÈS – VERBAL du 62^{ème} CONGRÈS

Tous les clubs ont reçu en temps utile le P.V du 62^{ème} Congrès Départemental qui s'est déroulé le 25 Novembre 2017 à Moirans

Aucune autre observation n'est formulée ; le P.V. est adopté à l'unanimité.

ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES

Secteur 2 : 16 sur 16	Secteur 3: 24 sur 24	Secteur 5: 15 sur 15
VOREPPE	ST CLAIR DU RHONE	DOMENE
VINAY	BEAUREPAIRE	GIERES
TULLINS	ST MAURICE L'EXIL	PERI
ST SIMEON DE BRESSIEUX	VIENNE	ESSM
RIVES	MOIDIEU	VILLARD BONNOT
MOIRANS	ROUSSILLON	CHALIMBAUD
ST ROMANS	SALAISE SUR SANNE	MEYLAN
ST EGREVE	JMPP BEAUREPAIRE	ALLEVARD
NOYAREY	LES ABRETS	CROLLES
ST JUST DE CLAIX	PONT DE BEAUVOISIN	COC PETANQUE
HAUTE GALAURE	BOURGOIN JALLIEU	BAJATIERE
PETANQUE DU LAC	RUY	SAVANE
CHATTE	ST QUENTIN FALLAVIER	ILE VERTE
ST MARCELLIN	FRONTONAS	GRENOBLE BOULES 38
POLIENAS	LA VERPILLIERE	VALLIER PETANQUE
PETANQUE DU ROSIER	ST CLAIR DE LA TOUR	
	ROCHE	
	L'ISLE D'ABEAU	
Secteur 4: 20 sur 21	LA REP	
ABIMPC	VAL D'AINAN	
CLAIX	NIVOLAS	
FONTAINE	DIEMOZ	
VERCORS	BUVIN	
SEYSSINS	VAL D'AMBY	
AL ECHIROLLES		
LA MOTTE D'AVEILLANS		
LES DEUX ALPES		
NAVIS		
ALPES D'HUEZ		
VIZILLE		
PCPS ECHIROLLES		
SASSENAGE		
VARCES		
PLATEAU DU VERCORS		
PEAGE DU VIZILLE		
BRESSON		
LA LUIRE		
JARRIE		
EYBENS		
PPC		

Association absente et non représentée :

S4 Alpe d'Huez.

Allocution du Président du Comité de l'Isère

Monsieur le Maire de La Verpillière
Madame la Conseillère départementale
Monsieur l'Adjoint aux Sports et aux Associations
Monsieur le Vice Président Du Comité régional AURA
Mesdames, Messieurs les Présidents de Secteurs et Clubs
Mesdames, Messieurs et Chers Amis

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve à La Verpillière pour ce 63^{ème} Congrès départemental.

Cette salle qui a été entièrement rénovée, nous avait déjà accueillies en 2014 et c'est un lieu parfait pour notre « messe annuelle ».

Je réitère mes remerciements à la Municipalité d'avoir encore mis ses installations à notre disposition, au Secteur 3 d'avoir pris en charge cette organisation, et je n'oublierais pas Mme Josette Guerillot qui a été une parfaite courroie de transmission entre les différents intervenants.

Je regrette aussi qu'aucun club du Secteur 3 n'ait voulu prendre la charge de cette organisation car j'estime que c'est un honneur de recevoir un Congrès et il permet aux Elus de voir notre Sport sous d'autres facettes et peut être aider ou finaliser des projets à travers d'échanges lors de la journée.

Au cours de l'après midi, les différents Responsables vont vous dresser un bilan détaillé de la saison et nous terminerons avec des points très importants pour la prochaine saison qu'il faudra bien sûr appliquer mais aussi expliquer clairement à vos licenciés.

En essayant d'être le plus bref possible, je voudrais souligner quelques points importants.

Tout d'abord, un appel à candidature vous a été lancé mais à ce jour nous n'avons eu aucun candidat pourtant toute l'année nous avons eu des « il faudrait faire », « ce n'est pas bien », « vous êtes nul », « j'ai pas reçu mes licences » et j'en passe et j'espérais avec mes collègues des candidatures pour venir nous aider, « relever le niveau », proposer ses idées mais comme nous le savons tous, il est plus simple de parler, critiquer que de faire marcher sa tête et ses bras au profit des autres et dans notre cas du Comité de l'Isère.

Nous ferons donc le travail bénévole avec 13 membres de Comité avec plus ou moins d'implication suivant la personnalité de chacun mais je crains pour le futur car nous allons vite nous essouffler, nous épuiser et si la relève n'intègre pas, vous serez dans de grandes difficultés en novembre 2020 et à ce titre, après le rapport moral du Secrétaire, je proposerai officiellement au vote le projet présenté lors des Assemblées générales de secteur que pour information, vous avez en majorité approuvé malgré certains indécis ou d'autres apeurés d'affronter leurs licenciés au moment du paiement de la licence ou d'autres cherchant des procédures pour que nous soyons encore plus efficaces malgré la pénurie de personnel oubliant que nous sommes comme vous des Bénévoles.

Ensuite comme l'an dernier, nous avons encore progressé de 196 licences en 2018 soit un total de 4846 licences et un bond de 842 licences depuis 2013 comme vous le voir sur l'écran.

Toutes nos félicitations pour le travail accompli dans vos clubs et surtout continuez dans ce sens.

Vous pouvez vous applaudir !!!!

Vous avez un challenge en 2019, renouveler toutes vos licences et trouver encore des passionnés de la petite boule. Nous comptons sur vous.

Autre sujet de satisfaction, l'arbitrage. Grâce à l'appel de l'an dernier, nous avons eu quatre licenciés qui ont brillamment réussi l'examen portant notre effectif d'arbitres à 16 mais ce n'est pas encore assez, il faudrait encore plus d'arbitres pour officier dans les concours. Nous comptons sur vous pour trouver encore d'autres candidats pour étoffer cet effectif et vous permettre d'avoir votre propre arbitre officiant dans vos compétitions.

A cet effet, je vous rappelle que la Commission Arbitrage désigne les arbitres dans les concours suivant la disponibilité de ceux-ci et vous n'avez pas le droit de les refuser.

Comme chaque année, je reviens sur les championnats des clubs qui est une superbe épreuve alliant l'esprit club, la compétition, la sportivité et la convivialité mais certains Présidents de clubs ou Capitaines d'équipe semblent oublier qu'il est régi par un règlement qui doit être appliqué comme par exemple les horaires, les tenues, le montant maximum des boissons, la vente d'alcool, l'envoi des résultats.

Avant la 1^{ère} journée, j'avais personnellement envoyé à tous les clubs un courriel répertoriant les points importants du règlement à appliquer mais certains se sont crus au dessus des lois et le Comité ayant été informé ou ayant constaté, ils auront l'honneur d'aller jouer dans d'autres clubs.

De même en janvier, nous avons été presque menacés pour des clubs que nous ne voulions pas inscrire car il avait dépassé la date limite prétextant qu'en janvier 2017, nous avions pris un club n'ayant pas aussi respecté la date butoir.

Pour 2019, cette jurisprudence n'aura plus lieu d'être mise en avant et nous ne prendrons plus aucune inscription quelque soit la compétition (CDC, Championnats) après la date butoir et j'en prends l'engagement ce jour.

Donc prenez bien en compte ces impératifs car il sera totalement inutile de nous contacter ou relancer. Vous avez des devoirs envers vos licenciés, prenez la charge de vos responsabilités.

En 2018, le Comité régional nous avait attribué deux manifestations.

En juin, le championnat de Printemps 2^{ème} partie qui a été organisé par le club Grenoble Boules 38. L'organisation a été parfaite comme d'habitude avec l'équipe d'Alain Bouvier, je leur adresse encore toutes nos félicitations et remerciements. Pour la petite histoire, il a voulu innover en proposant des plateaux repas froids par la chaleur régnant en ce mois de juin. Sur près de 500 repas servis ce weekend end, je n'ai eu que deux remarques d'éducateur isérois ayant bénéficié de repas gratuit m'apostrophant devant les enfants dénonçant ces repas de « dégueulasse », « immangeable », « honteux de proposer cela à des enfants ».

Pour ma part, si vous m'invitez à déjeuner, je ne critiquerai pas le repas qui vous avez la gentillesse de m'offrir, sûrement une question d'éducation et de savoir vivre !!!

En octobre, c'était le Challenge de l'Amitié du Comité régional AURA réunissant les Dirigeants des 12 départements ainsi que ceux du Comité régional. Au dire des participants, ce fut une très belle organisation et un grand bravo aux Bénévoles de St Quentin Fallavier qui ont travaillé pendant tout ce weekend.

Comme prévu, la FFPJP a mis en place le nouveau calendrier des championnats départementaux et régionaux ainsi que l'uniformisation des tenues.

Dans toute la France, les mêmes championnats auront lieu aux mêmes dates et dans les mêmes compositions. Etant totalement favorable à ce calendrier unique comme mes collègues des autres comités Rhône Alpins, nous avons essayé d'avoir la possibilité de placer à notre guise les championnats sur les dates bloquées, comme pour nous par exemple, les doublettes masculins et féminins le même weekend mais cette demande nous a été refusée par la Fédération.

De même après les péripéties du jean bleu, nous avons 5 documents dont vous avez eu connaissance par messagerie de la part de Jean Claude Tivollier mais que vous aurez aussi en format papier dans vos pochettes à l'issue du Congrès. Ces documents établis par la FFPJP devront être mis à la connaissance de vos licenciés et surtout appliqués strictement sans chercher à trouver la façon de les détourner. A notre niveau, ce sera notre « Bible » et notre référence. La balle est dans votre camp.

Pour terminer, je voudrais remercier tous mes Collègues du Comité et ils se reconnaîtront pour leur travail de qualité dans les commissions, compétitions départementales et régionales sans oublier ceux qui chaque jour sont sur le pont au profit des clubs et licenciés.

Malgré quelquefois la fatigue et la lassitude, nous continuerons d'être présent à vos côtés

En conclusion, je tiens aussi à remercier tous les Dirigeants pour leur soutien, leur travail très souvent de qualité dans leurs clubs malgré encore quelques réfractaires et le temps qu'ils donnent pour notre Sport, notre Passion

Je vous invite à poursuivre tous les efforts et nous serons toujours malgré les aléas présents pour vous apporter aides et conseils.

On travaille toujours mieux à deux que seul et c'est ainsi que nous pourrions concrétiser nos envies et projets

J'en profite par avance pour vous souhaiter une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes et vous donne rendez vous le dimanche 20 janvier 2019 à Pont de Claix pour le traditionnel Challenge Lachaud

Je vous remercie de votre attention

Alain ORTHALA
Président Comité Isère Pétanque

Rapport moral du Secrétaire général

Monsieur le Maire (Mr Patrick MARGIER)

Monsieur l'Adjoint aux Sports (Mr Michel AMATTLER)

Madame la Conseillère Départementale (Aurélie VERNAY) représentant Monsieur Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère

Monsieur le Président du Comité de l'Isère

Monsieur le Vice Président du Comité Régional AURA

Mesdames, Messieurs les Présidents de Club

Mesdames, Messieurs

Bonjour et bienvenue dans cette magnifique salle des fêtes de La VERPILLIERE entièrement rénovée. Après notre passage à MOIRANS, nous voici confortablement installé à La VERPILLIERE, une ville dynamique de 6700 habitants où il fait bon vivre.

Avec son patrimoine architectural d'une grande richesse, les Vulpilliens ont développé une vie associative forte, avec 50 associations sportives et culturelles qui révèlent le dynamisme et la vitalité de la ville.

Mr le Président du secteur 3 qui s'est vu confier l'organisation de cette journée a multiplié avec son équipe les attentions à notre égard et fait en sorte que ce 63^{ème} Congrès Départemental se déroule sous les meilleurs auspices, néanmoins il est absent ce jour pour raisons familiales.

Maintenant le décor est planté, nous rentrons dans le vif du sujet.

Cette Assemblée Générale est un rendez-vous privilégié qui nous permet de faire le point à mi-mandat et d'évoquer les projets ainsi que les dispositions qui vont rentrer en vigueur en 2019, suite aux directives décidées par la FFPJP.

Conformément aux statuts du Comité de l'Isère, nous avons provoqué un appel à candidatures afin de pourvoir au remplacement dans un premier temps de deux membres, puis d'un troisième qui a démissionné récemment.

Il s'avère qu'aucune candidature n'est parvenue à Mr le Président du Comité dans les délais prévus et qu'en conséquence nous allons aborder la prochaine saison avec seulement 14 membres au lieu de 17, ce qui ne va pas faciliter notre tâche et augmenter singulièrement la charge de travail déjà très conséquente, avec la spectaculaire progression des licenciés amorcée en 2015.

En effet, après le bond de 234 licenciés en 2016, un nouveau coup d'accélérateur avec 341 licenciés en 2017, la bonne santé du Comité se confirme avec pour cette année l'adhésion de 196 nouveaux adhérents, soit en trois ans une progression de 771 licenciés.

Notre Comité compte 4846 licenciés répartis dans les 77 clubs dûment affiliés. Si nous continuons à ce rythme, l'objectif du Président de franchir la barre des 5000 licenciés sera atteint avant la fin du mandat. Pour la première fois, nos féminines franchissent la barre des 700 avec 705 licenciées soit un gain de 31 licenciées par rapport à 2017.

Les Jeunes sont au nombre de 321 avec une progression de 30 licenciés qui se répartit ainsi = une perte de 3 Juniors, une stabilisation en Cadets avec un seul nouveau membre et l'embellie avec 20 nouveaux Minimes confortée par l'arrivée de 12 Benjamins.

On peut logiquement espérer à court terme se rapprocher de l'effectif 2008 qui plafonnait à 337 jeunes. Encore du bonus avec les 3820 Seniors masculins qui enregistrent une augmentation de 135 licenciés, certes moins prolifique qu'en 2016 et 2017 mais très encourageant pour l'avenir.

Enfin, les Vétérans qui eux aussi amplifient le mouvement avec 2043 licenciés dont 1777 masculins et 266 féminines, soit une progression de 58 licenciés par rapport à 2017.

Grâce aux divers tableaux présentés, vous avez pu suivre cette fulgurante ascension de nos effectifs. Certes, le Comité a mis à votre disposition tous les ingrédients pour arriver à ce stade, mais c'est à vous mesdames, messieurs, les Présidents de club que revient tout le mérite, car vous avez réussi à fédérer autour de vous et créer des animations qui ont séduit les joueurs.

Je ne peux que vous remercier pour votre dévouement et vous féliciter sincèrement et chaleureusement.

Concernant le décompte par Secteur, les chiffres se présentent de la manière suivante =

Le Comité gère 77 clubs soit le même nombre que l'an dernier.

. Secteur 2 = 18 clubs (+ 2) = 1108 licenciés (+ 90)

. Secteur 3 = 23 clubs (+ 1) = 1457 licenciés (+ 66)

. Secteur 4 = 21 clubs (idem l'an dernier) = 1455 licenciés (+ 17)

. Secteur 5 = 15 clubs (- 1) = 826 licenciés (+ 23)

On constate une progression de tous les Secteurs, mais aussi un faible recrutement du Secteur 4 qui était l'incontestable leader depuis la création des Secteurs.

Il perd donc sa tunique et se trouve ainsi dépassé de deux petites unités par le Secteur 3.

Le Président du Secteur 4 reste néanmoins confiant et fait valoir que ce n'est qu'une étape transitoire, mais aussi une façon courtoise de valoriser le Secteur 3 sur ses terres, en ce jour de Congrès.

Rendez-vous l'an prochain pour connaître le vainqueur de ce duel au sommet.

Un petit mot maintenant pour évoquer les effectifs de la région AURA, forte de 43 263 licenciés répartis ainsi :

. Territoire Rhône Alpes = 27 601 licenciés (+ 222)

. Territoire Auvergne = 15 662 licenciés (+ 511)

Le Puy de Dôme qui est toujours sur la plus haute marche du podium culmine à 6 006 éléments loin devant le Comité de l'Isère avec ses 4 846 licenciés, lequel devance le Rhône (4 771 licenciés) et l'Ardèche (4 712 licenciés).

Concernant le chapitre sportif, les principaux sujets seront traités au cours de l'après-midi par les responsables de Commissions, néanmoins je vous propose un petit tour d'horizon de cette saison.

Les résultats des Champions de France sont très moyens et il semblerait que certains joueurs font preuve d'une certaine désinvolture, par contre satisfaction lors des Championnats du territoire Rhône-Alpes à Bourg St Maurice, avec des titres de Champion gagné par les Benjamins de St Clair du Rhône, puis en doublette avec les Féminines de Navis, ainsi que des titres de Vice Champion acquis en catégorie Minimes par Rives, puis en tripléte avec les filles de St Clair de la Tour et enfin en doublette avec les Féminines de Seyssins.

Ensuite, on aborde une affaire qui marche ; en effet, les CDC atteignent un sommet avec 17 équipes supplémentaires par rapport à 2017 ; cette année on a recensé la participation de 295 équipes toutes catégories confondues dont 46 équipes féminines, 117 équipes engagées dans le championnat open, 96 équipes en vétérans, 20 équipes en catégorie Jeunes et 16 équipes au jeu provençal, pour un budget de 8 200 € et des récompenses matérialisées par une somme de 110 € au 1^{er} de poule, 50 € au second et 30 € au 3^{ème} si la poule comprend 8 équipes, ce qui est le cas des Vétérans.

La Coupe de France enregistre également une hausse avec 47 clubs inscrits, soit cinq de plus qu'en 2017, sans aucun doute l'effet de la création de la Coupe de l'Isère, ce qui nous a permis de qualifier six équipes pour le 1^{er} tour de zone.

Les cinq Régionaux ont proposé de belles affiches, néanmoins ceux de Bourgoin et La Verpillière ne seront pas reconduits l'an prochain.

A ce propos, nous avons encore en mémoire les fabuleux nationaux de La Verpillière, mais ceci fait hélas partie du passé. Dommage, car Mr le Maire était peut être prêt à encourager sa reconduction.

- Dates des Régionaux 2019 :

24 Mars = Grenoble boules

22 Avril = JMP Beaurepaire

8 et 9 Juin = St Marcellin

27 et 28 Juillet = Vinay

Pour les Nationaux, vitrine de notre Comité, ça roule fort. Le National Vétérans de Seyssins qui fêtera sa dixième édition l'an prochain aura lieu les 27 et 28 Juin, tandis que l'International de Grenoble qui fait le plein se déroulera les 14 et 15 Septembre.

-On change de rubrique, et on développe l'aspect administratif du Comité.

Le travail quotidien a été particulièrement intense cette année avec l'augmentation conséquente des licenciés, la gestion des licences, les 334 mutations dont 44 externes, les formations, les tirages des championnats départementaux, les résultats des championnats départementaux en direct sur le site du Comité, les sollicitations administratives, les délégations et bien d'autres choses encore.

Tous les membres du Comité ont fait un travail remarquable et notamment Christine, René et Guy qui n'ont pas chômé et qui sont toujours à votre écoute pour vous aider dans vos démarches, ainsi qu'Alain AGUDO qui a su d'un coup de baguette magique, résoudre vos soucis informatique.

M. le Président du comité est aussi très sollicité et constamment sur la brèche pour régler les problèmes et ils sont nombreux ; sa présence sur tous les championnats est aussi une contrainte importante avec une quinzaine de week-end dans la saison, passée sur les terrains de jeu, ce qui est très astreignant et évidemment perturbe sa vie familiale, néanmoins il assure bon gré mal gré.

Toutes ces considérations mettent au grand jour, la nécessité de prendre une nouvelle orientation.

Il est vraiment urgent de se poser la question de savoir comment on va faire dans l'avenir pour effectuer ce travail, surtout si lors du prochain mandat on se retrouve avec des membres qui pour diverses raisons ne peuvent pas s'investir pleinement dans ces tâches.

D'autres Comités de Rhône-Alpes, notamment l'Ardèche, la Drôme et la Loire ont depuis de nombreuses années trouvé la solution en embauchant une secrétaire administrative ; c'est donc la voie privilégiée que nous allons vous suggérer afin de pérenniser notre Comité.

Comme vous pouvez le constater, être membre du Comité entraîne vraiment des contraintes importantes, mais c'est une expérience enrichissante et motivante avec des moments de bonheur partagés, qui donnent encore plus de valeur à notre engagement, vital pour le développement de notre sport.

- Maintenant, changement de décor avec le traditionnel palmarès des clubs.

Sur la plus haute marche du podium, figure l'indétrônable Pétanque Club de Seyssins avec 336 licenciés.

2^{ème} St Clair du Rhône = 178 licenciés

3^{ème} Salaise/Sanne = 158 licenciés

4^{ème} Moirans = 145 licenciés

5^{ème} Navis = 141 licenciés

6^{ème} P.P.C. = 132 licenciés

7^{ème} Rives= 123 licenciés

8^{ème} Moidieu = 116 licenciés

9^{ème} St Clair de la Tour = 109 licenciés

10^{ème} Grenoble Boules = 100 licenciés

- En résumé, le Comité est sur la bonne voie.

On approche les 5 000 licenciés, nos clubs sont dynamiques bien encadrés par des Présidentes et Présidents qui par leurs actions déterminantes et leur abnégation créent un climat propice au développement de notre sport.

Je sais aussi que certains clubs sont dans la difficulté et manque d'encadrant pour accueillir les jeunes, d'autres souffrent car l'argent public se raréfie au fur et à mesure des années, mais pour le moment rien n'est envisagé pour les accompagner. Au vu de la baisse spectaculaire des dotations de l'Etat, le

mouvement sportif a décidé de se mobiliser fortement, Il devient donc urgent de réagir et signer la pétition nationale que vous trouverez sur le site du comité

- Concernant les Jeux Olympiques de Paris 2024, on est dans le bon wagon, mais il faut soutenir cette candidature, en vous rendant sur le site du Comité «rubrique : Entrons dans le cercle olympique».

- La Fédération est actuellement en pleine reconstruction. Les réformes se succèdent à la vitesse Grand V. Après l'épisode de la mise en disgrâce du jean bleu en 2018, de nouvelles dispositions seront applicables en 2019 avec notamment le calendrier unique et les tenues vestimentaires adaptées au niveau de chaque type de compétition, dont vous serez les premiers garants auprès de vos licenciés, ainsi que les nouvelles modalités de mise en place des formations qui concernent les initiateurs et tous les brevets fédéraux.

- La médiatisation de notre sport générée par la chaîne l'Equipe fait que la Pétanque est devenue un sport presque autant diffusé que les sports hyper-médiatisés et ceci grâce à un audimat excellent, qui induit un passage quasi quotidien sur le petit écran, avec un effet bénéfique sur les effectifs.

- Pour terminer ce chapitre, je n'oublie pas nos fidèles sponsors Net'Alpina, Pétanque 13 Fr, Citroën Eybens et Adréa qui nous honorent de leur présence. Merci pour leur soutien précieux que nous apprécions beaucoup.

- Au cours de l'après midi, nous aurons le plaisir d'accueillir Jean Pierre CARTIER, vice Président de la région AURA qui fût l'emblématique Président du Comité de l'Isère avant de prendre en mains les destinées de l'ex Ligue Rhône Alpes. Durant ses deux mandats à la tête du Comité de l'Isère, il a insufflé le vent du renouveau et entamé la structuration informatique du Comité avec des méthodes modernes.

Il fût également à l'avant-garde des dirigeants nationaux qui ont cru à l'avenir des championnats de club, alors que beaucoup d'entre eux se sont montrés réticents ; c'est ainsi que le comité de l'Isère fût le premier et seul comité de Rhône Alpes à s'engager dès la 1ère année dans ce championnat, qui on le sait maintenant est une réussite totale, ou se conjugue parfaitement la compétition et la convivialité.

- Mesdames, Messieurs les Présidents de Club, vous avez mis votre engagement bénévole, votre énorme potentiel d'énergie et de talent au service du Comité pour une passion commune.

Merci et bonne chance dans l'exercice de vos fonctions.

- A vous tous, qui souhaitez une société confiante dans son avenir et qui vous êtes engagés au service de notre sport pour contribuer à en faire un espace de respect, de convivialité, de loisir et de compétition, je vous adresse ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Armand SALTRE

Secrétaire Général du Comité de l'ISERE

Aucune observation n'est formulée ; le Rapport moral est adopté à l'unanimité.

ELECTION de 3 nouveaux membres au Comité directeur

Suite à la démission de trois membres du Comité Directeur dont deux Féminines, un appel à candidatures a été adressé à tous les clubs le 26/09/2018, comme le stipule les statuts du Comité de l'Isère.

Ces mêmes statuts précisent dans l'Article 12 que l'élection doit s'effectuer au scrutin plurinominal majoritaire à un tour, donc tout était prêt et en conformité avec les textes règlementaires pour procéder à cette élection, néanmoins aucun candidat ne s'est manifesté dans les délais prévus, ce qui est très regrettable et préjudiciable pour le bon fonctionnement du Comité de l'Isère.

En 2019, le Comité Directeur du CD 38 fonctionnera donc avec 14 membres dont 3 Féminines.

PROPOSITION du recrutement d'un salarié à temps partiel

Compte tenu du travail important effectué par les membres du comité, il s'avère nécessaire de recruter un(e) employé(e) administratif(ve) à temps partiel qui pourrait prendre ses fonctions en 2020 et ainsi assurer une partie conséquente du travail administratif, induit notamment par une progression significative des licenciés avec 841 adhérents supplémentaires depuis 2015, dont 196 pour l'année 2018. Cette montée en puissance nous propulse à la 1^{ère} place du Territoire Rhône-Alpes avec 4846 licenciés.

En Rhône Alpes, déjà trois Comités départementaux (CD07-CD26-CD42) fonctionnent avec une employée administrative à temps partiel.

La consultation des Présidents de clubs effectuée à main levée ce jour-même se traduit par un vote acquis à l'unanimité des clubs moins un avec une augmentation du tarif de la licence de 4,00€, ce qui nous conforte dans l'idée que ce recrutement était indispensable pour pérenniser notre Comité.

M. le Président du Comité remercie tous les Présidents de Club pour la confiance ainsi témoignée.

STATISTIQUES

- Situation licences 2018
- Evolution licences 2007 / 2018
- Evolution licences senior masculin 2007 / 2018
- Evolution licences senior féminin 2007 / 2018
- Evolution licences jeunes (B.M.C J)
- Evolution championnats 2007 / 2018
- CDC Open
- CDC Féminin
- CDC Vétéran

EFFECTIFS 2018

TOTAL	2017	4 650	2018	4 846	Evolution :	196 4,22%
--------------	-------------	--------------	-------------	--------------	--------------------	----------------------------

	SENIORS MASCULINS			SENIORS FEMINIENS			TOTAL		
	2017	2018	Différ.	2017	2018	Différ.	2017	2018	Différ.
Secteur 2	792	855	63	137	151	14	929	1006	77
Secteur 3	1063	1089	26	219	234	15	1282	1323	41
Secteur 4	1153	1166	13	223	233	10	1376	1399	23
Secteur 5	677	710	33	95	87	-8	772	797	25
TOTAL	3685	3820	135	674	705	31	4359	4525	166

	JEUNES		
	2017	2018	Différ.
Secteur 2	89	102	13
Secteur 3	109	134	25
Secteur 4	62	56	-6
Secteur 5	31	29	-2
TOTAL	291	321	30

Détail des effectifs jeunes

	Garçons	Filles	Evolution	
Juniors	40	7	-2	-1
Cadets	80	11	2	-1
Minimes	96	15	18	2
Benjamins	58	14	8	4
Total	274	47	26	4

Evolution des effectifs des 8 dernières années

	Seniors masculins		Seniors Féminines		Jeunes		TOTAL	
2011	3190		552		272		4014	
2012	3210	0,63%	550	-0,36%	295	8,46%	4055	1,02%
2013	3138	-2,24%	606	10,18%	260	-11,86%	4004	-1,26%
2014	3158	0,64%	584	-3,63%	263	1,15%	4005	0,02%
2015	3248	2,85%	580	-0,68%	247	-6,08%	4075	1,75%
2016	3430	8,61%	607	3,94%	272	3,42%	4309	7,59%
2017	3685	13,45%	674	16,21%	291	17,81%	4650	14,11%
2018	3820	17,61%	705	21,55%	321	29,96%	4846	18,92%

EVOLUTION LICENCES TOUTES CATEGORIES

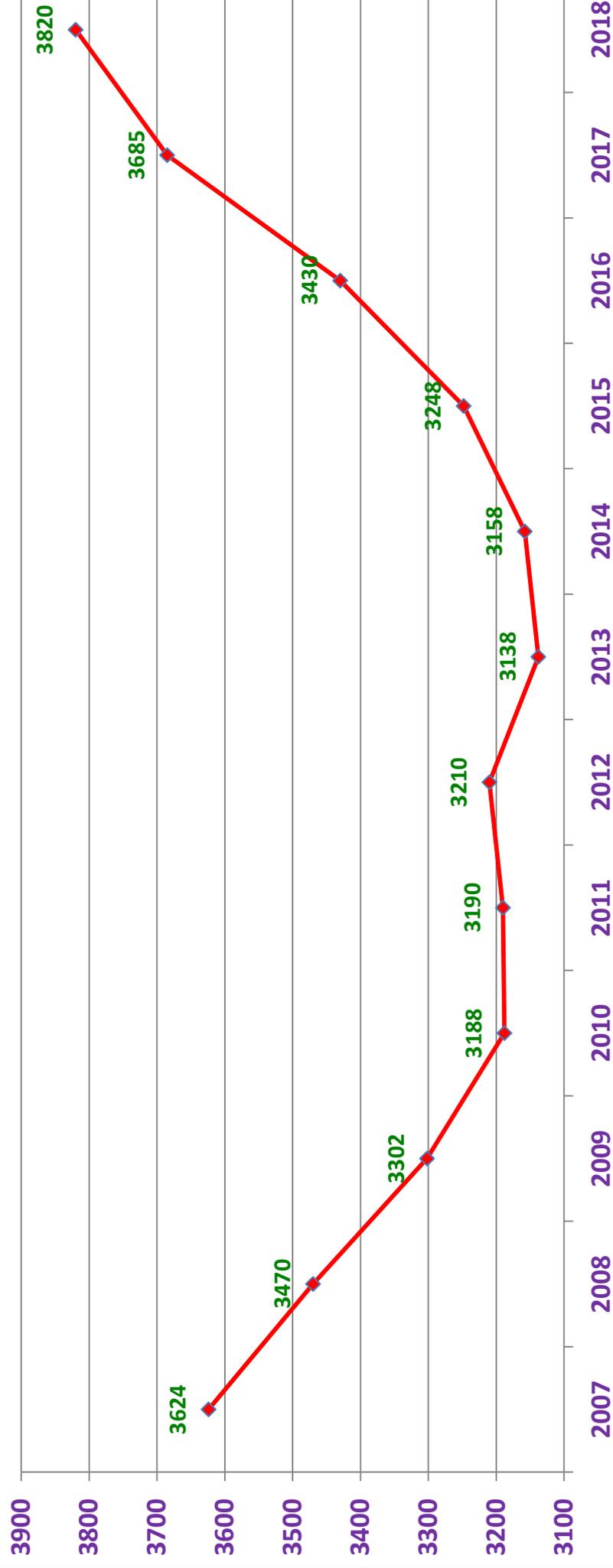
ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	4554	4394	4191	4055	4014	4055	4004	4005	4075	4309	4650	4846			
EVOLUTION		-160	-203	-136	-41	41	-51	1	70	234	341	196			



EVOLUTION LICENCES SENIOR MASCULIN

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	3624	3470	3302	3188	3190	3210	3138	3158	3248	3430	3685	3820			
EVOLUTION	-68	-154	-168	-114	2	20	-72	20	90	182	255	135			

NOMBRE LICENCES SENIOR MASCULIN



EVOLUTION LICENCES SENIOR FEMININ

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	595	587	560	563	552	550	606	584	580	607	674	705			
EVOLUTION	-3	-8	-27	3	-11	-2	56	-22	-4	27	67	31			

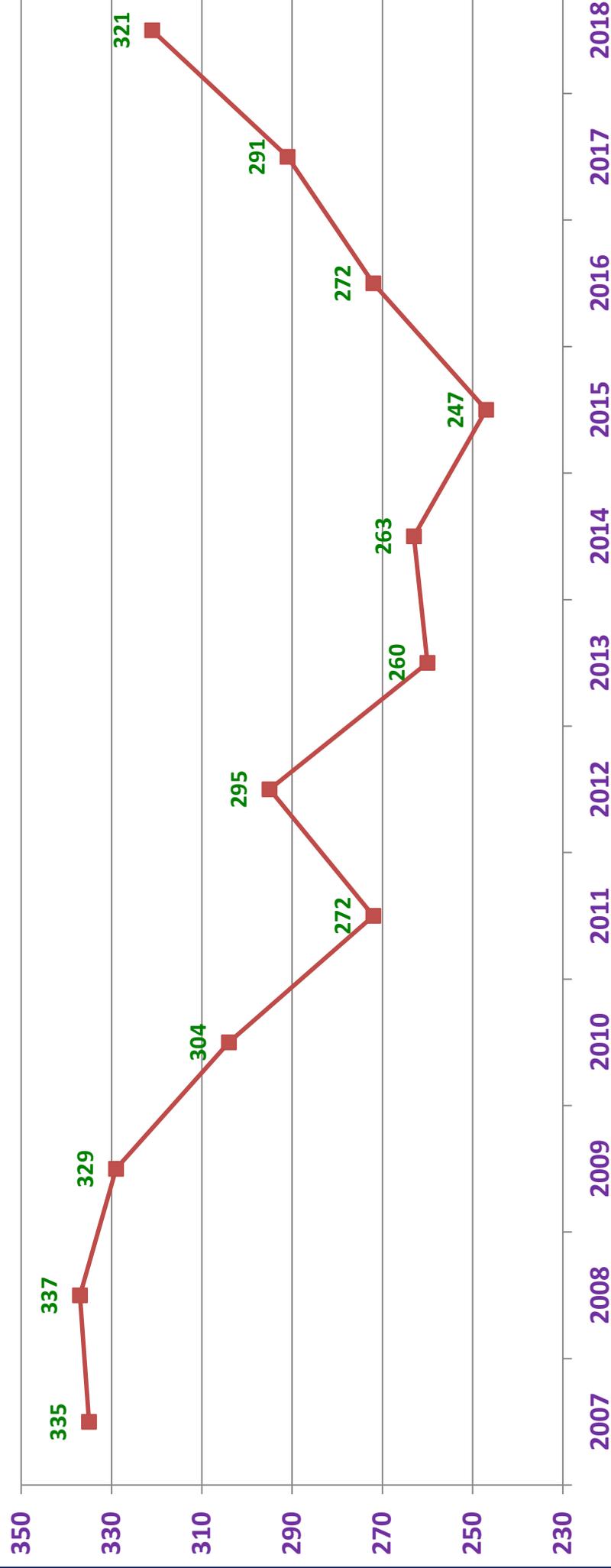
NOMBRE LICENCES SENIOR FEMININ



EVOLUTION LICENCES JEUNES

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	335	337	329	304	272	295	260	263	247	272	291	321			
EVOLUTION	10	2	-8	-25	-32	23	-35	3	-16	25	19	30			

NOMBRE LICENCES JEUNES



EVOLUTION PARTICIPATIONS CHAMPIONNATS ET TROPHEES

MANIFESTATIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE EQUIPES	1940	1919	1965	2082	2189	2249	2296	2513	2516	2734	2866	3202			
EVOLUTION	28	-21	46	117	107	60	47	217	3	218	132	336			

NOMBRE EQUIPES PAR ANNEE



EVOLUTION PARTICIPATIONS CHAMPIONNATS ET TROPHEES

MANIFESTATIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE JOUEURS	4056	4018	4138	4340	4472	4737	4837	5091	5233	5671	5835	6544			
EVOLUTION	2144	-38	120	202	132	265	100	254	142	438	164	709			

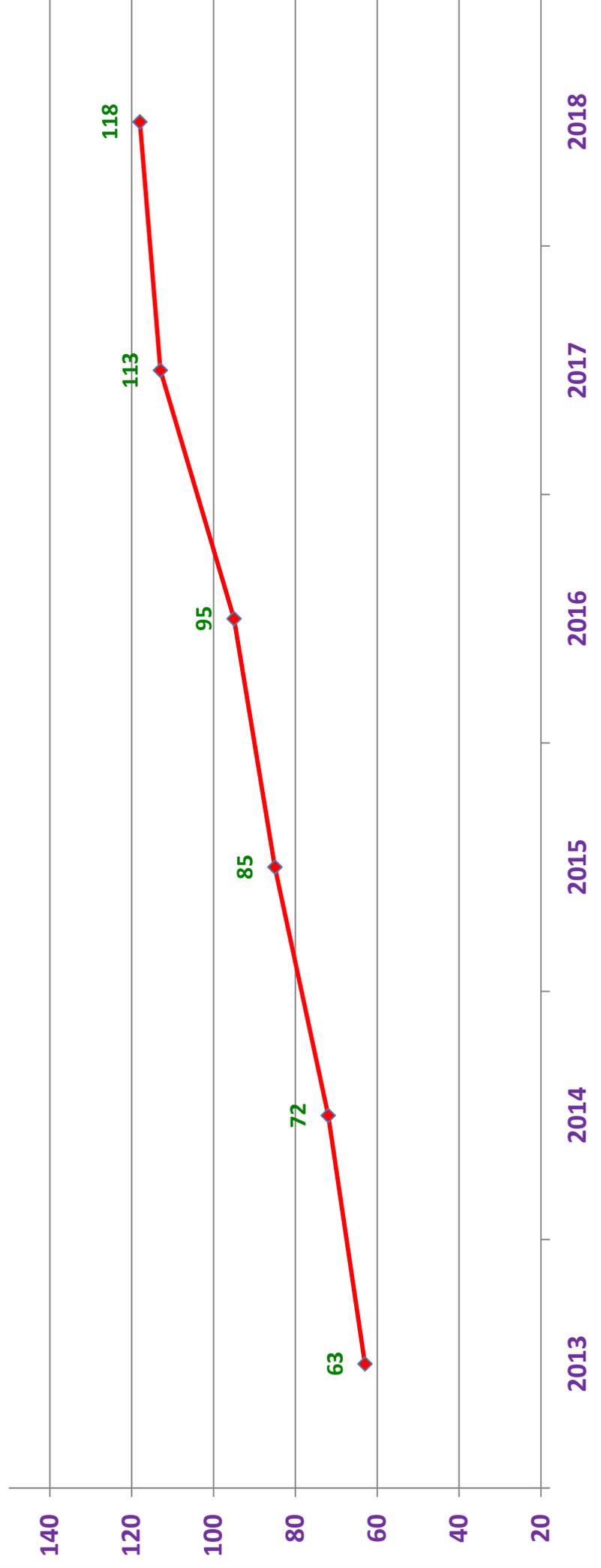
NOMBRE JOUEURS PAR ANNEE



EVOLUTION PARTICIPATION CDC OPEN

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
NOMBRE EQUIPES	63	72	85	95	113	118									
EVOLUTION		9	13	10	18	5									

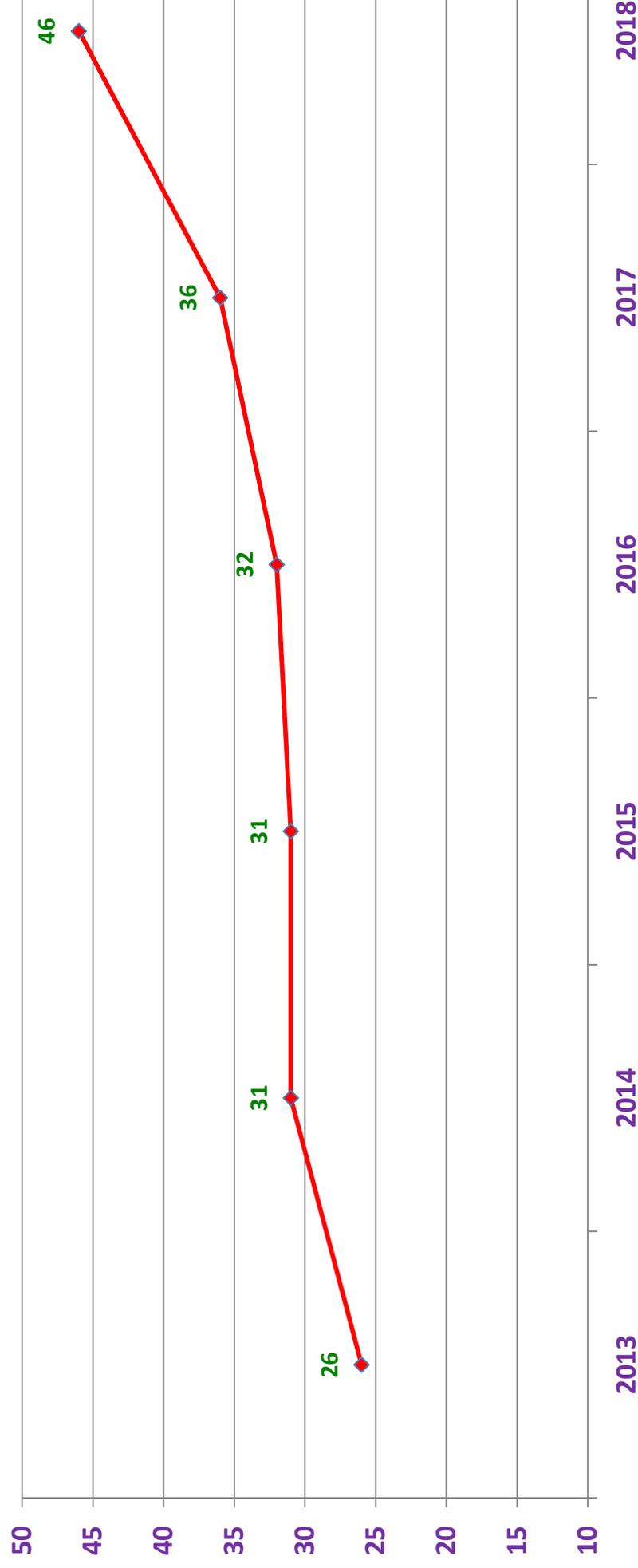
NOMBRES EQUIPES CDC OPEN



EVOLUTION PARTICIPATION CDC FEMININ

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
NOMBRE EQUIPES	26	31	31	32	36	46									
EVOLUTION		5		1	4	10									

NOMBRE EQUIPES CDC FEMININ



EVOLUTION PARTICIPATION CDC VETERAN

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
NOMBRE EQUIPES	54	64	70	75	89	95										
EVOLUTION		10	6	5	14	6										

NOMBRE EQUIPES CDC VETERAN



LES FINANCES

- Compte de résultat
- Bilan de clôture
- Les Vérificateurs aux Comptes



COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		Prévu	Réalisé	PRODUITS		Prévu	Réalisé
	DIVERS				LICENCIES		
605200	Fournitures FFPJP	700	3 883,01	707200	Licences	116000	134 203,75
699000	Divers dépenses		65,96	707100	Affiliations	5000	5 069,00
668000	Frais financiers	220	222,40	707120	Revue Planète Boules	2300	2 400,00
	LICENCIES			707130	Amendes non présent. Licence		520,00
604000	Calendriers	3500	3 720,00	707150	Amendes discipline		270,00
604100	Revue Planète Boules	2600	2 784,00	707160	Amendes Champ. des clubs		650,00
606500	<u>Championnats (*)</u>	47000	45 814,97	707170	Amendes absences Congrès		
606540	Coupe de France (Insc.+indem.)	420	1 880,00	707300	Mutations (dont 3620,00€ reversés à la FFPJP)	4000	7 400,00
606600	<u>Championnats des Clubs (*)</u>	8000	9 395,70	708000	<u>Championnats (*)</u>	23500	31 402,00
607000	Affiliations	1000	1 047,05	708300	Ventes fournitures	585	2 458,40
607100	Licences et mutations	63000	72 977,60		SUBVENTIONS		
607200	Achat coupes	4000	3 385,09	707400	Publicités, partenaires	1500	2 680,00
607300	Achat de récompenses	500	3 900,00				
606592	Organis. Manifestations	4500	3 436,44	740000	<u>Subventions (*)</u>	8000	3 087,00
624100	Véhicule CD38	1500	1 051,48				
	FONCTIONNEMENT COMITE				DIVERS		
605000	Achat matériel, équipement	2000	1 477,86	760000	Produits financiers	250	169,85
605050	Equipement informatique		2 285,50				
605150	Equipement siège	250	143,89				
606200	Fonctionnement Siège	3000	2 742,08				
606210	Location Salles CDOS	300	49,50				
605100	Habillement Comité						
605105	Habillement Arbitres	300	606,52				
606300	Achat petit matériel	750	86,31				
618500	<u>Fonction. Commissions (*)</u>	13500	12 817,73				
625100	<u>Congrès et missions (*)</u>	3900	2 439,02				
686000	Provision Achat tenues		3 000,00				
686500	Provision Informatique		3 000,00				
689000	Provision Emploi		3 000,00				
	GESTION ADMINISTRATIVE			786200	Reprise Prov Org Manifestatio	4500	
606400	Fournitures administratives	2200	1 427,02	786300	Reprise Prov Véhicule	1500	
606410	Imprimerie	1500	810,00				
609000	Adhésions	75	75,00				
626100	Frais de timbres	1000	1 026,35				
626200	Frais de téléphone, Internet	600	515,60				
626250	Site Internet	120	94,40				
626300	Assurances	700	685,09				
	S/TOTAL		189 845,57				
	Résultat de l'exercice		464,43				
	Total des charges	167135	190 310,00		Total des produits	167135	190 310,00

(*) Voir détail des sous comptes



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

EXERCICE : du 1 Novembre 2017 au 31 Octobre 2018

COMPTE DE RESULTAT
Détail des sous comptes

CHARGES			PRODUITS		
606500	<u>Championnats</u>	45 814,97	708000	<u>Championnats</u>	31 402,00
606511	Déplac. Joueurs : DEPART	3 369,00	708100	Frais d'inscriptions champts Isère	22 120,00
606512	Déplac. Joueurs : LIGUE	9 147,20	708105	Frais d'inscriptions champts clubs	5 520,00
606513	Déplac. Joueurs : FRANCE	12 633,80	708106	Frais d'inscriptions Coupe de France	470,00
606521	Déplac. Délégués : DEPART	4 691,03	708110	Participation FFPJP : championnats	1 882,00
606522	Déplac. Délégués : LIGUE	3 369,70	708111	Participation FFPJP : coupe de France	1 410,00
606523	Déplac. Délégués : FRANCE	5 847,00			
606532	Habillem. Joueurs : LIGUE	2 565,50	740000	<u>Subventions</u>	3 087,00
606533	Habillem. Joueurs : FRANCE	3 227,35		CNDS	637,00
606560	Organisation Autres Compét.	964,39		Conseil Departemental Fonctionnement	2 100,00
				Conseil Departemental Informatique	
606600	<u>Championnats des Clubs</u>	9 395,70		Comité régional AURA (Journée Femme)	350,00
606610	Champ Clubs vétéran	2 647,00			
606620	Champ Clubs senior	3 425,30			
606625	Champ Clubs féminin	1 446,60			
606630	Champ Clubs jeunes	925,20			
606650	Champ Clubs Provençal	951,60			
618500	<u>Fonction. Commissions</u>	12 817,73			
618515	Commission Arbitrage	447,50			
618525	Commission Féminines	60,00			
618530	Commission Finances	177,20			
618545	Commission Jeune	1 377,62			
618550	Commission Technique				
618555	Commission Championnat des Clubs				
618565	Commission Vétérans	276,00			
618570	Commission Discipline	424,40			
618575	Commission Coupe de France / Isère	76,00			
618585	Commission Educateurs	613,17			
618590	Commission Formation	553,20			
618555	Commission Communication	53,20			
618600	Comité Directeur	8 452,44			
618610	Représentation Com. Direct.	307,00			
625100	<u>Congrès et missions</u>	2 439,02			
625110	Congrès Départemental	951,67			
625120	Congrès de Ligue	279,30			
625130	Congrès National	1 208,05			



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

EXERCICE : du 1 Novembre 2017 au 31 Octobre 2018

BILAN DE CLOTURE

ACTIF		Euros	PASSIF		Euros
411000	Paiements à recevoir	9 923,35	110000	Réserves	52 787,53
512000	S.G. : compte courant	51 345,04	157000	Provisions *	17 000,00
512100	S.G. : compte livret	24 096,42	401000	Paiements à encaisser	34 149,94
512300	S.G. : compte livret A	19 036,99	120000	Résultat de l'exercice	464,33
Total de l'actif		104 401,80	Total du passif		104 401,80

Affectation du résultat :

110000 Réserves	464,33
Total	464,33

Avoirs au 1.11.2018 : 53 251,86 €

157000	PROVISIONS *	
157300	Provisions Habillement	5 000,00
157400	Provisions Org Manifestations	4 500,00
157500	Provisions Véhicule	1 500,00
157600	Provisions Informatique	3 000,00
157700	Provisions Emploi	3 000,00

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Nous soussignés, Nicole VANIN et Frédérique ROMUALD, conformément aux statuts Départementaux, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2017/2018.

Ces vérifications ont été effectuées ce jour même, 24 novembre 2018 à La Verpillière.

Nous avons constatés la bonne tenue des livres et exactitude des comptes, ainsi que les factures mises à notre disposition.

Nous demandons à l'Assemblée le Quitus pour le Trésorier Départemental, M Didier BOUGARDIER et le Trésorier adjoint M Patrick FEVRIER et leurs adressons nos plus sincères félicitations pour le travail accompli.

Les vérificateurs aux comptes

Mme Nicole VANIN

Mme Frédérique ROMUALD

APPROBATION DU BILAN FINANCIER

M le Président sollicite l'assemblée à propos de ce bilan.

Aucune observation particulière n'est formulée, le bilan est donc adopté à l'unanimité et le Quitus est donné à M Didier BOUGARDIER, Trésorier Général sur sa gestion de l'exercice 2017/2018.

M le Président remercie à son tour le Trésorier pour la parfaite tenue des comptes du Comité Départemental.

CLASSEMENT DES CLUBS

MEDAILLES FFPJP

LES CHAMPIONS 2018

Classement sportif des clubs Catégorie Senior

Classement des 5 premiers clubs établi à partir des résultats obtenus par leurs joueurs dans les Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux

Rang	Club	Points
1	SEYSSINS	39,00
2	GRENOBLE	32,60
3	NAVIS	27,00
4	PPC	23,00
5	SALAISE	20,00

Classement sportif des clubs Catégorie Jeunes

Classement des 5 premiers clubs établi à partir des résultats obtenus par leurs joueurs dans les Championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux

Rang	Club	Points
1	ALE	18,00
2	RIVES	15,00
3	SALAISE	13,00
4	CHATTE	13,00
5	GIERES	13,00

Classement des clubs Nombre de licences

Classement des 5 premiers clubs en nombre de licences 2018

Rang	Club	Licences
1	SEYSSINS	336
2	ST CLAIR DU RHONE	178
3	SALAISE	158
4	MOIRANS	145
5	NAVIS	141

REMISE DES RECOMPENSES

Les Dirigeants bénévoles qui œuvrent toute l'année, très souvent dans l'ombre, pour le plaisir des joueurs ont été récompensés par les médailles fédérales.

MEDAILLE D'OR DE LA FFPJP :

Nom. prénom	Club	Fonction
CAJON Jean Marc	Comité	Membre
ROJAS Luis	Comité	Membre

MEDAILLE D'ARGENT DE LA FFPJP

Nom. prénom	Club	Fonction
MOLLET RAYMOND	Chalimbaud	Président
BOUCHET Christophe	St Just de Claix	Président
COMMERES Patrick	Noyarey	Président

MEDAILLE DE BRONZE DE LA FFPJP

Nom. prénom	Club	Fonction
AIGLON Patrick	Rives	Président
ARGOUD Stéphane	Vinay	Membre
DURAND Agnès	Nivolas	Secrétaire
DUBUS Georges	Claix	Vice Président
PIERSANTELLI Alfred	Navis	Vice Président
ZANARDI Jean Oierre	Sassenage	Président

Les médailles ont été remises par les membres du Comité et toutes nos félicitations aux nouveaux médaillés pour leurs actions au profit de notre Sport

LES CHAMPIONS 2018

Championnat	Club	Equipe
Doublette minime	ALE	GOUBARD Tigan – SARRON Dimitri
Tête à tête minime	ALE	SARRON Dimitri
Triplette vétérans *	BAJATIERE	CHAIX Patrick - CLOT Jean Marie - RONSEAUX Marc
Doublette cadet	CHATTE	COTTE Aurélien – GAMET Romain
Tête à tête junior	CHATTE	AILLOUD Syprian
Doublette junior	GIERES	MASSIMO Mattéo – MORTES Joseph
Triplette junior	GIERES	MARTINEZ Natthan – MORTES Joseph – MASSIMO Mathéo
Doublette féminin*	GRENOBLE	MORICO Audrey - MOREAU Sylviane
Tête à tête senior*	GRENOBLE	CAILLOCE Didier
Tête à tête cadet	LA VERPILLIERE	FALCOZ Lucas
Tête à tête benjamin	MOIDIEU	TAVIAND Ryan – POIPY Bertin – DIEGO Amore
Triplette benjamin	MOIDIEU	TAVIAND Ryan – POIPY Bertin – DIEGO Amore
Triplette provençal	MOIDIEU	BUGNET Stéphane - TRACANELLI Stéphane - TAVIAND Nicolas
Tête à tête féminin	MOIRANS	GUET Virginie
Tir de précision féminin	NAVIS	ROMUALD Amélie
Triplette masculin*	NAVIS	ROMUALD Jean Michel - GOUBET Stéphane - GOUDENHOFT Jean B
Triplette féminin*	PPC	LESCOT Catherine - LESNIER Madeleine - MILETTO Gisèle
Triplette promotion*	PPC	SANCHEZ Nicolas - D'INTRONO Jérôme - CLET Eric
Tir de précision masculin	RIVES	LAMARQUE Roland
Doublette vétérans	RIVES	IPPOLITO Jean Luc – GONCALVES Manuel
Triplette minime	RIVES	FERRAND Thomas – FERRAND Samuel – VIGOUREUX David
Doublette benjamin	SALAISE	TOUREL Nohan – DORY Noa
Doublette provençal*	SALAISE	SUNE David - CHALANCON Jean Louis
Triplette cadet	SALAISE	THIVOZ Cyrielle – BALANDRAU Corentin – COSTE Etienne
Doublette masculin*	SEYSSINS	GUILLERMINET Richard - BERTI Franck
Triplette mixte senior	SEYSSINS	COTTIGLIONI Valérie – GONON Claude – TRIBBIA Xavier
Triplette mixte vétérans	SEYSSINS	MILEZI Bernadette – SANCHEZ Pierre – RINDONI Charles
Doublette mixte*	SEYSSINS	TERRUEL Joëlle - MERCIER Daniel
Tête à tête vétérans	VERCORS	TESSARO Patrick

* Qualifiés aux Championnats de France

LES COMMISSIONS

- Commission Vétéran
- Commission Formation
- Commission Féminine
- Commission Discipline
- Commission Educateur
- Commission Communication
- Commission Championnats des Clubs
- Commission Coupe de France
- Commission Coupe de l'Isère
- Commission Jeunes
- Commission Arbitrage

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE - Commission Vétéran

Monsieur le Président du comité de l'Isère
Monsieur le Président de la Ligue Rhône-Alpes
Mesdames, Messieurs Membres du comité Directeur
Mesdames, Messieurs Présidents de club
Mesdames, messieurs

EFFECTIFS

Le comité de l'Isère compte 1777 vétérans masculins **266** féminines soit 2043 licenciés + **58** (2017)

CHAMPIONNATS ET TROPHÉES = Forte augmentation de participants pour 2018

TRIPLETTE A ABIMPC: le 25 et 26 avril

127 Equipes inscrites + 17 par rapport a 2017.

L'équipe de la BAJATIERE CHAIX Patrick .CLOT Jean Marie RONSEAUX Marc ont gagné l'équipe de MOIRANS .THOMAS Roger .PEROTTO Jean Paul .ANTOMAZZI Richard André sur le score de 13 à 10

C'est donc l'équipe de la BAJATIERE qui a représenté le Comité au Championnat de FRANCE a ALBERVILLE , sorte des poule et perde en 32eme de finale .

En LIGUE a BOURG SAINT MAURICE

THOMAS DE MOIRANS ne sorte pas des poule
FOURNIER DE LA MOTTE D AVEILLANS ne sorte pas des poule
GARRIGLIO DE PPC perde en poule
IPPOLITO DE RIVES perde en 8eme de finale

TETE A TETE A MOIRANS : le 20 JUIN

Record de participation 170 inscrits + 72 par rapport a 2017

En finale on retrouve JOANNIN Didier de la VERPILLIERE . contre TESSARO Patrick de VERCORS FONTAINE qui l'emporte de justesse 13 à 12

TRIPLETTE MIXTE A MOIRANS : le 6 septembre

57 Equipes engagées + 22 par rapport a 2017 -

En finale l'équipe MILEZI Bernadette - SANCHEZ Pierre - RINDONI Charles de SEYSSINS - qui gagne l'équipe LESCOT Catherine - COLOMBO Tirburce -CONSENZA Antonio de PPC sur le score de 13 à 7

DOUBLETTE A SAINT ROMANS LE 12 SEPTEMBRE :

107 équipes inscrites - 7 par rapport a 2017

En finale on retrouve l'équipe de RIVES IPPOLITO Jean Luc GONGALVES Manuel qui gagne pour la 2ème année consécutive c'est une 1ere depuis la création de ce trophée .

Score 13 à 3 contre l'équipe de NOYAREY VIGLIANCO Jean Pierre RODRIGUEZ Joseph

CHAMPIONNAT DES CLUBS : FORTE PARTICIPATION. 13 équipes en plus

52 clubs ,95 équipes ont participé à cette compétition. Reparties en 13 poules , soit 2 Elites 4 de première division et 7 de deuxième division.

RESULTATS :

Elite : ABIMPC ET SEYSSINS termine premier de leur poule et joue donc la partie qualificative a EYBENS et SEYSSINS l'emporte et se qualifie pour la Ligue RHONE ALPES. En Ligue (les champions de chaque département se rencontrent en 2 poules de 4. En qualifiant les 2 premiers pour les phases finales, l'équipe de SEYSSINS termine 2eme .1 nul 1 gagnée et 1perdu et sont donc éliminé .

En Championnat Départemental

ELITE : 4 EQUIPES Descende en 1ere division -

VIENNE + MOIRANS + VERCORS + AS FONTAINE + NOYAREY

DIVISION 1 : 7 EQUIPES Montent en Elite -

ST SIMEON DE BRESSIEUX + ST CLAIR DE LA TOUR
AS FONTAINE + GIERES

Descende en 2eme division - 7 EQUIPES

ST MARCELLIN + PETANQUE PONT DE CLAIX + ROUSSILLON
+SEYSSINS + EYBENS + SAVANE + NAVIS.

DIVISION 2 : Montent en D1

ST EGREVE +SEYSSINS +NAVIS +GRENOBLE +LA ROCHOISE
ST CLAIR DU RHONE + MOIDIEU.

Satisfaction de la commission vétérans qui constate que ce championnat des clubs prend de plus en plus d'importance.

Je vous remercie de votre attention.

**Le Responsable de la commission vétérans
Marcel JAUSSENT**

Membres de la commission : Marcel JAUSSENT - Armand SALTRE - Jean Marc CAJON

M le Président du Comité de l'Isère,
M le Vice Président du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs membres du comité directeur,
Mesdames et Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord je tiens à remercier les membres de cette commission: Mme Yvette BARRAL,
Mrs René EVRARD et Alain AGUDO pour leur aide.

La commission Formation a pour but d'aider les dirigeants dans leur gestion administrative et sportive.
-avec une aide à l'utilisation de la « messagerie webmail »
-avec une formation sur « gestion concours » pour l'organisation et la gestion des concours
-avec la communication : site internet.

La FFPJP impose à ses clubs l'utilisation du logiciel Gestion Concours pour :

- le contrôle des licences dans les concours
- la gestion des tables de marque lors des Qualificatifs, des Championnats, des concours Régionaux Nationaux et Internationaux
- la validation des certificats médicaux.

Lors de cette année 2017-2018 des formations ont eu lieu :

- dans le secteur 2 où 30 personnes ont suivi ces formations
- dans le secteur 3.1 où 20 personnes ont suivi ces formations

Ainsi que tout au long de la saison, où nous avons aidé des organisateurs pour la tenue de leur table de marque, notamment pour des concours nationaux, régionaux et départementaux, environ 25 personnes.

Ces formations ont été effectuées selon le plan suivant :

- téléchargement du logiciel Gestion concours et de la base de données des licenciés.
- Création d'un concours
- Préparation du concours
- Tirage et choix du type de concours (poule, A B ou autre)
- impression des documents pour l'affichage
- suivi du concours
- Envoi des résultats (GCZ) au comité et au responsable des Arbitres Mr Jean Claude TIVOLLIER.

Comme chaque année une formation a lieu le matin du congrès 2018, concernant l'utilisation de la « messagerie webmail » de « Gestion Concours » et du « site du comité »

. Cette formation est importante car elle permet aux responsables de clubs, vous-mêmes, mesdames messieurs les Présidents et vos proches collaborateurs de vous familiariser avec les outils informatiques employés dans notre sport.

Gestion Concours pour l'organisation des compétitions et la tenue de tables de marque,

Webmail pour la messagerie entre vos clubs et le Comité avec les bonnes manières à adopter pour une communication plus facile et des échanges suivis. Au fil des questions vous auriez pu découvrir le bon paramétrage de votre boîte de messagerie par exemple comment éviter les rejets si vous avez changé d'opérateur et si vous bénéficiez d'une redirection.....

Bref, plein de petites astuces qui améliorent le quotidien et relèguent l'insurmontable ogre informatique à l'âge des cavernes. Certes on n'a pas l'ambition de faire de vous des programmeurs mais seulement des utilisateurs un peu plus confirmés, qui ne seront plus le bug que l'on rencontre entre la chaise et le clavier trop fréquemment. C'est la raison pour laquelle je remercie les personnes qui se sont présentées ce matin ou qui ont participé cette année aux formations....

"J'en profite pour vous rappeler que votre club dispose d'une adresse Webmail et que vous devez impérativement l'utiliser pour toute correspondance avec le Comité (Demande de licences, inscriptions, questions ou demandes particulières, etc.....).

.Une nouvelle formation –« Gestion concours » sera mise en place notamment pour les délégués et arbitres, les clubs organisateurs de concours Départementaux, Régionaux, Nationaux et championnats.

Nous invitons les autres clubs qui veulent poursuivre leur mise à niveau dans ce domaine et parfaire la formation de leurs dirigeants de nous rejoindre dans nos formations qui se déroulent toujours dans une ambiance calme avec une progression qui s'échelonne au rythme des acquis ...

Nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour toutes demandes d'aides, de conseils et autres suggestions entrant dans le cadre de cette commission.

Je vous remercie de votre attention.

La responsable de la Commission Formation
Nicole TRIVES

Membres de la commission : Nicole TRIVES - Yvette BARRAL - Alain AGUDO - René EVRARD

M le Président du Comité de l'Isère,
M le déléguée de la Commission Régionale Auvergne-Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs membres du comité directeur,
Mesdames et Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

Pour commencer ce rapport, je tiens à remercier Christine MONIN, Nicole TRIVES, et Luis ROJAS pour la précieuse aide qu'ils m'ont apportés cette année.

Après ces quelques mots, je vais vous présenter les manifestations spécifiques aux féminines.

QUALIFICATIF ET MINI-BOL D'OR – CHALLENGE FRANCOISE EYRAUD

Le qualificatif a été organisé par le club de Navis les 10 et 11 février.

39 équipes féminines s'étaient engagées pour cette compétition soit 3 de moins que l'année dernière. Le samedi pour la 1^{ère} phase de qualification, les 39 équipes ont jouées au pétanquodrome. Après avoir disputé 8 parties nous avons qualifié les douzes premières équipes pour disputer la 2^{ème} phase du lendemain toujours à Echirolles.

Après la 2eme phase de 11 parties (toutes les équipes se rencontraient), les 3 équipes qualifiées pour participer au Bol d'or étaient constituées de Mesdames :

- Première : AIGLON CORINNE – CLERC CORINNE – GONCALVES PASCALE de RIVES qui remporte le challenge Françoise Eyraud.
- Deuxième : PLANE ISABELLE – SAVINEAU SYLVIE - BLASCO CHRISTELE de ST CLAIR DE LA TOUR et PETANQUE PONT DE CLAIX.
- Troisième : BOUTEILLER CATHERINE – GALINDO SYLVIE – ROMUALD AMELIE de NAVIS ECHIROLLES.

Lors du 32eme Mini Bol d'Or à OYONNAX dans l'Ain, l'équipe BOUTEILLER – GALINDO – ROMUALD se classe 1^{ère}, l'équipe PLANE – SAVINEAU - BLASCO termine 14^{ème}, l'équipe AIGLON – CLERC – GONCALVES finie 21^{ème}

L'ISERE se classe 3^{ème} dans le classement des comités derrière le Rhône qui termine 1^{er} et l'Ain qui finit 2^{ème}.

JOURNEE DE LA FEMME – CHALLENGE SIMONE SAUTREL

Cette manifestation a hélas été supprimée par manque de participantes (trois équipes inscrites).

Cette année, nous avons voulu l'organiser en extérieur, mais apparemment ce n'était pas une bonne idée.

L'année prochaine, nous la reprogrammerons en boulodrome.

CHAMPIONNAT DES CLUBS

34 clubs ont participé à cette compétition, huit de plus qu'en 2017, engageant 46 équipes, dix de plus qu'en 2017 réparties en 8 poules dans 3 catégories différentes.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 6 clubs pour 6 équipes (+ 2 clubs - + 2 équipes)

Secteur 3-1 : 12 clubs pour 17 équipes (+ 2 clubs - + 3 équipes)

Secteur 4 : 10 clubs pour 15 équipes (+ 4 clubs - + 3 équipes)

Secteur 5 : 6 clubs pour 8 équipes (même nombre de clubs qu'en 2017 - + 2 équipes)

Soit un total de 184 joueuses minimum qui ont participé à ce championnat des clubs.

Aucun forfait et aucune infraction concernant les changements d'équipe illicite en 2018.

Championnat National : NAVIS ECHIROLLES se maintient.

Championnat Régional : SEYSSINS se maintient en terminant quatrième de sa poule.

Elite Départementale : SEYSSINS et ST CLAIR DE LA TOUR terminent première de leur groupe. Lors de la finale à NAVIS c'est SAINT CLAIR DE LA TOUR qui remporte le titre de championne départementale et gagne son ticket pour disputer le match de barrage pour l'accession en division régionale contre les championnes de la Haute-Savoie : Magland. Mais hélas s'incline sur le score de 2 à 14 et joueront la saison prochaine en Elite Départementale

Descendent de l'Elite en D1 : Les équipes dernières de chaque poule.

(ALLEVARD et LA VERPILLIERE)

Montent de D1 en Elite : Les équipes premières de chaque poule.

(GRENOBLE BOULES 38 et ST JUST DE CLAIX)

Descendent de D1 en D2 : Les deux équipes dernières de chaque poule.

(VILLARD BONNOT, BRESSON, ST CLAIR DU RHÔNE et ST QUENTIN FALLAVIER)

Montent de D2 en D1 : Les équipes premières de chaque poule.

(Les deux équipes de la REP ST ALBAN, GRENOBLE BOULES 38 et l'ALE ECHIROLLES)

Pour finir, je tiens à féliciter nos équipes iséroises pour leurs bons résultats aux différents championnats régionaux.

- L'équipe de Navis Echirolles (BOUTEILLER CATHERINE – GALINDO SYLVIE – ROMUALD AMELIE) pour avoir remportée le Bol d'or féminin régional.
- L'équipe de Navis Echirolles (ROMUALD AMELIE – FALCON LAURIE) pour avoir remportée le titre de championne régionale doublette féminin et se sont par la même qualifiée au championnat de France. Sans oublier l'équipe de Seyssins (TERUEL JOELLE – ANDRIES OCEANE) qui s'est incliné contre l'équipe de Navis en finale de ce même championnat régional
- L'équipe de St Clair de la Tour (PLANE ISABELLE – SAVINEAU SYLVIE – DUCHAMP SYLVIE) qui ont perdue en finale du championnat régional tripléte féminin et qui se sont qualifié au championnat de France.
- Enfin, je n'oublie pas la bonne performance de MORICO AUDREY et MOREAU SYLVIANE qui ont chuté en huitième de finale du championnat de France doublette féminin.

Je vous remercie de votre attention

La responsable de la Commission Féminine
EVRARD René

Membres de la commission :

René EVRARD – Nicole TRIVES – Christine MONIN – Luis ROJAS

Monsieur le Maire, Monsieur l'adjoint au sport à la commune de LA VERPILLIERE
Madame la Conseillère départementale
Monsieur le Président du Comité Territorial, délégué pour le Comité Régional AURA
Monsieur le Président du Comité, Mesdames et Messieurs membres du Comité,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Club,
Mesdames et Messieurs

Cette année encore j'ai l'honneur d'ouvrir la grande parade des bilans de commissions qui marque l'activité pétanque dans notre Département pour la saison écoulée.

Et c'est avec un réel plaisir que je me présente parmi vous pour vous annoncer que 2018 est une année à marquer d'une pierre blanche pour la discipline.

Pas de sanction. La première fois depuis ma prise de fonction au sein de cette commission.

Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas eu à travailler, non. Quelques rappels aux règles ont dû être adressés vers des responsables de Clubs qui involontairement nous le pensons, ont enfreint des principes qui régissent notre sport. Les faits étant minimes mais suffisants pour être traités par notre Commission, des avertissements en guise de sanction ont été émis, car nous avons toujours favorisé la prévention à la répression.

Dans un autre registre, notre Fédération a procédé à des modifications du code de discipline et l'une des mesures qui peut vous paraître importante est la possibilité d'imposer au prévenu une participation au paiement des frais pour traiter son affaire, ce qui ne se faisait pas auparavant.

Je terminerai par l'essentiel, les remerciements à mes collaborateurs **Yvette BARRAL** secrétaire, **René DI BENEDETTO**, **Patrick COMMERE**, **Jean-Claude PERRIN**, **Donato JULITA**, membres extérieurs, **Didier BOUGARDIER**, **Jean-Marc CAJON**, **Luis ROJAS**, **Jean-Claude TIVOLLIER**, membres élus.

Merci de m'avoir écouté

Le Président de la Commission de Discipline
Alain AGUDO

Mesdames, messieurs,

L'an dernier je vous avais annoncé une réforme des préparations au diplôme d'Initiateur et Educateurs voulue par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

La directive était de ne plus faire de formations pour 2018 en attendant la mise en place du nouveau système. Si dans d'autres départements de notre Région, certains sont passés outre, nous avons pour notre part respecté l'engagement et les orientations fédérales.

Donc pas de nouveaux Initiateur en Isère pour 2018, seule Amélie ROMUALD qui avait entamé sa formation BF1 fin 2017 a pu passer et réussir son examen du BF1. Nous la félicitons car nous sommes toujours ravis de voir des encadrants qualifiés pour œuvrer dans les écoles de pétanque.

La réforme tant attendue est arrivée. Beaucoup de changement tant dans les contenus que dans les progressions pour l'obtention des diplômes.

REMISE A NIVEAU DES ANCIENS DIPLOMES FEDERAUX

J'ai obtenu mon diplôme initiateur avant 2019, j'ai deux choix pour conserver mes prérogatives :

- Je me présente au recyclage initiateur (Tronc commun entre 2019 et 2021). Le cout est de 30 euros, et je dois obtenir mon PCPS1 ou équivalent. La formation est faite par des encadrants de niveau BF2 en Mars et Avril 2019, l'examen à lieu les 4 et 5 mai 2019 et un rattrapage est mis en place les 14 et 15 juin. Par la suite un recyclage aura lieu tous les 5 ans.
- Je me présente à la formation BF1 entre 2019 et 2021. Le cout est de 90 euros. La formation est faite par des encadrants de niveau BF2 en Janvier et Février 2019, l'examen à lieu les 9 et 10 mars 2019 et un rattrapage est mis en place les 14 et 15 juin. Par la suite un recyclage aura lieu tous les 5 ans.
- La formation BF2 débute en Octobre 2019 et l'examen à lieu en novembre 2019. Son cout est de 180 euros

Pour notre cas il faudra certainement faire appel dans les premiers temps à des intervenants extérieurs qualifiés comme notre CTR en attendant de trouver des instructeurs habilités à faire ces formations par la suite.

Le but de cette réforme n'est pas d'empêcher les bonnes volontés, au contraire, elle va permettre d'avoir un niveau de connaissance plus élevé pour encadrer nos joueurs à la pétanque et de ne conserver que les passionnés et les personnes réellement investies dans notre sport. Comme toute nouvelle mesure sa mise en place ne se fera pas sans difficulté et sans contestation, mais nous la soutenons et nous nous efforcerons de faire le relais entre la Direction Technique Nationale, le Conseiller Technique Régional, l'élu Régional et les Clubs que nous représentons.

Quoi qu'il en soit ce projet est d'ores et déjà en route, même s'il n'est pas totalement abouti certaines dispositions sont déjà prises. Pour 2020 il faudra être BF1 minimum pour encadrer une équipe jeune aux Championnats de France.

La Commission Formation vous invite donc à prendre les mesures dès maintenant pour poursuivre votre engagement auprès des jeunes. Les dates limites d'inscriptions aux recyclages et formation initiateur et BF1 étant le 10 décembre. Je reste à votre disposition après ce congrès pour discuter de manière plus approfondie sur ce sujet si vous avez des questions ou des points à éclaircir.

Je clôture mon bilan par un regret, celui de voir Amélie quitter la commission. Elle part pour un autre Département, je sais que c'est son choix et je lui souhaite le meilleur. Je voudrais que tu saches que j'ai énormément pris plaisir de travailler à tes côtés. Je te remercie de m'avoir fait confiance et de ne pas avoir abandonné le navire en cours de route. La pétanque est un carrefour où l'on se croise souvent et j'aurai encore la joie de te revoir.

C'est Nicole TRIVES qui s'est portée volontaire pour m'aider dans cette Commission et je l'en remercie sincèrement. Nous sommes maintenant les deux seuls membres élus à œuvrer en son sein et nous tacherons de continuer à la faire fonctionner ensemble avec les Educateurs du Département en activité.

Je vous remercie d'avoir pris le temps d'écouter ce bilan et je cède la parole à mon camarade de la commission.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une formation, d'une réunion ou sur les terrains de pétanque. En attendant passez de bonnes fêtes et rendez-vous la saison prochaine.

Le Responsable de la Commission Communication
Alain AGUDO

Membres

Nicole TRIVES – BF en activité

Mesdames, messieurs

Dans un monde où les réseaux sociaux se sont fait une place importante, il est essentiel que la communication soit claire et comprise des personnes que l'on veut atteindre.

Je prends le cas de Facebook, application suivie par de nombreux utilisateurs qui relaye parfois des informations erronées ou incomplètes, ce qui crée des désordres ou des incompréhensions.

Prenons le cas des tenues pour nos championnats et l'interdiction du port du fameux jean's bleu. Pourquoi autoriser le noir et le beige et interdire le bleu. Un document à ce sujet à fait le tour de la toile, suscitant des interrogations justifiées. C'est à ce moment que vous vous dites, si la communication est maîtrisée, alors le chaos pourrait être évité.

Nous avons pris le parti de dialoguer et d'expliquer la mesure bien avant les championnats. Le résultat a été plus que concluant car la quasi-totalité des joueurs s'est pliée à la règle, s'élevant au-dessus du débat en considérant que la Pétanque était un sport, qui méritait un peu plus de visibilité et que le port de tenues sportives adaptées était nécessaire.

Les membres de la commission ont eu à cœur de vous faire vivre l'activité départementale de notre sport avec passion.

Armand avec ses articles toujours aussi valorisants pour nos clubs, même si tous ses écrits ne sont pas publiés en totalité par la revue Planète Boule faute de place dans les pages qui nous sont attribuées. Il rédige avec une bienveillante attention des témoignages retraçant la vie et les bons résultats de nos championnes et champions.

Guy qui fait le suivi et met en ligne les résultats des Championnats des Clubs, de la Coupe de France ou de la Coupe de l'Isère. La programmation lui est de plus en plus familière, et je veille au grain pour ne pas que Microsoft ou les grandes boîtes de la Silicon Vallée nous l'enlèvent pour l'employer....

Amélie et Christine ont diffusé des infos importantes sur le Facebook du Comité qui est suivi par de plus en plus de personnes. A ce sujet je vous rappelle que nous bannissons tous les commentaires sans exceptions afin d'avoir à éviter de traiter un jour ou l'autre des propos déplacés.

Un bon bilan donc pour 2018, même si certains se plaignent de la faible alimentation en articles du site. Pour information cette vitrine ne fonctionne que parce que des bénévoles travaillent dessus. Certes on peut toujours mieux faire, mais lorsque c'est gratuit il ne faut pas pousser mémé dans les orties. Si la gestion du site devait se faire par une boîte privée, il faudrait compter environ 80 euros par page. Imaginez alors le cout exorbitant que cela ferait.

Alors à tous si vous vous entendez des grognards insatisfaits je vous invite à leur répondre de se former pour rédiger des articles internet, relatant des informations pertinentes et non dégradantes sur la Pétanque en Isère, puis de postuler au Comité et là c'est avec un réel plaisir que je leur cèderai mon fauteuil, pour m'orienter sur autre chose. En attendant je n'ai pas mieux à proposer et il faudra qu'il s'en contente.

Ne croyez pas que je sois blasé, non je fais toujours ce travail avec autant de plaisir, c'est juste le manque de temps et la vieillesse qui me perturbent et m'empêchent de faire tout ce que je voudrais.

Allez je vous souhaite de bonnes fêtes et je vous donne rendez-vous au grès de mes publications sur le site du Comité. ...

Merci de votre écoute.

**Le Responsable de la Commission
Alain AGUDO**

Mr le Président du Comité de l'Isère,
Mr le délégué de la Commission Régionale Auvergne-Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs membres du comité directeur,
Mesdames et Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier Marcel JAUSSENT, Guy CAJON, Jean-Claude TIVOLLIER et Alain AGUDO pour le travail et l'aide qu'ils m'ont apportée tout au long de l'année, aussi bien pour la confection des calendriers, la collation et la mise en ligne des résultats, et le pointage des joueurs pour les clubs qui avaient plusieurs équipes en compétition, mais également tous les membres du comité qui se sont rendus sur les lieux des rencontres pour la bonne marche de cette conviviale compétition.

Après cette brève introduction, je vais vous présenter le bilan sportif de ces compétitions.

Les comptes rendus des championnats féminins et vétérans vous seront présentés par les commissions respectives, et ce compte rendu ne concerne que les championnats des clubs open et provençal.

- CHAMPIONNAT DES CLUBS OPEN

59 clubs ont participé à cette compétition (1 de moins qu'en 2017), engageant 118 équipes (5 de plus qu'en 2017) réparties en 18 poules dans 4 catégories différentes.

En division élite : 12 équipes réparties dans deux poules, en D1 : 24 équipes réparties dans quatre poules, en D2 : 47 équipes réparties dans 8 poules et en D3 : 35 équipes réparties dans six poules.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 14 clubs pour 30 équipes (+1 club - +8 équipes)

Secteur 3-1 : 19 clubs pour 42 équipes (même nombre de clubs qu'en 2017 - +6 équipes)

Secteur 4 : 15 clubs pour 27 équipes (-1 club - -4 équipes)

Secteur 5 : 11 clubs pour 19 équipes (-1 club - -5 équipes)

Un total minimum de 714 joueurs engagés dans cette compétition.

Nous avons déploré cette année, 1 forfait général et 4 forfaits.

Également après contrôle des feuilles de match, il s'est avéré que deux équipes étaient non conformes (joueurs ayant changé d'équipe d'une division à une division inférieure).

LE POINT DANS CES COMPETITIONS :

Régional :

MOIDIEU, LA VERPILLIERE, ES ST MARTIN D'HERES et ABIM PONT DE CLAIX se maintiennent.

Elite Départementale :

ALLEVARD et LA REP ST ALBAN terminent premier de leur groupe. Après la partie finale, le vainqueur LA REP ST ALBAN gagne son billet pour l'accession en championnat régionale.

ALLEVARD dispute le match de barrage d'accession en régionale contre le sous-champion de la Loire RIVE DE GIER, hélas il s'incline 12 à 24 et resteront en élite départementale.

En 2019, il y aura 5 clubs isérois en championnat des club régionaux

Montent de D1 en élite : Les premiers de chaque poule D1 (4 équipes) :

ES ST MARTIN D'HERES – RUY – ST QUENTIN FALLAVIER – ST ROMANS.

Descendent de l'élite en D1 : Les deux derniers de chaque poule en Elite SEYSSINS – ST MAURICE L'EXIL et le perdant du match de barrage entre VIENNE et NAVIS.

Montent de D2 en D1 : les premiers de chaque poule de D2 (8 équipes) :

AS FONTAINE – GRENOBLE BOULES 38 – JMPP BEAUREPAIRE – NIVOLAS – ST MARCELLIN – ST CLAIR DE LA TOUR – SEYSSINS – VIZILLE.

Descendent de D1 en D2 : Les deux derniers de chaque poule en D1 (8 équipes) :

ALE ECHIROLLES – FRONTONAS – JARRIE – NOYAREY – PCPS ECHIROLLES - PETANQUE PONT DE CLAIX – RIVES – SAVANE.

Montent de D3 en D2 : Les premiers de chaque poule et les trois meilleurs deuxièmes (9 équipes) :

DIEMOZ – JMPP BEAUREPAIRE – SALAISE – SEYSSINS – ST JUST DE CLAIX – ST QUENTIN FALLAVIER – ST SIMEON DE BRESSIEUX – deux équipes de CHATTE.

Descendent D2 en D3 : Les deux derniers de chaque poule en D2 (8 équipes) :

ALE ECHIROLLES – ALLEVARD – JARRIE – LA HAUTE-GALAURE – LA REP ST ALBAN – MOIDIEU – PETANQUE PONT DE CLAIX – ST CLAIR DU RHÔNE.

- CHAMPIONNAT DES CLUBS PROVENCAL

16 clubs ont participé à cette compétition dans une poule unique pour la seconde année.

- Les premiers de chaque poule ont disputé les demi-finales à Navis Echirolles. Nous avons déploré le forfait du club de LA REP ST ALBAN pour cette demi-finale.
- C'est le club de VILLARD BONNOT qui remporte le titre de champion contre GRENOBLE BOULES 38 après une rencontre serrée.
- Le club de VILLARD BONNOT représentera l'Isère en Championnat des clubs régional. Les demi-finales et Finale se joueront le 9 décembre au boulodrome de Villard-Bonnot.

Pour finir ce compte-rendu, je ne saurais terminer sans tirer un bilan de cette saison. Nous pouvons nous satisfaire qu'une grande majorité des clubs qui recevaient ont rempli la feuille de jury. Hélas sans la présence des délégués qui viennent de manière aléatoire, il y a encore des équipes qui ne respectent pas le port des tenues haut identique comme spécifié dans le règlement.

Cette année, une amélioration s'est fait ressentir sur la communication des résultats le soir ou le lendemain des rencontres. Vous avez pu remarquer qu'en l'absence de résultats dans les délais demandés nous avons attendu la compétition suivante pour les mettre en ligne, ce qui génère des désagréments pour les joueurs qui veulent suivre les classements. N'oubliez pas que ce ne sont pas les

bénévoles du comité qui sont responsables mais les présidents et les capitaines des clubs organisateurs qui omettent de nous les transmettre dans les délais impartis.

Nous pouvons déplorer que ce sont toujours les mêmes clubs qui communiquent tardivement les résultats, nous ne leur attribueront plus l'organisation pour les dernières journées, afin d'éviter de courir après les résultats, ce qui est très désagréable pour les personnes bénévoles qui s'occupent de mettre les résultats sur notre site internet.

Encore certains clubs n'ont pas appliqué la réglementation sur le prix des boissons (prix excessif pratiqué) et d'autres n'ont pas appliqué la règle sur les débits de boissons (alcool fort). Ces clubs n'auront plus d'organisation de journée de championnat des clubs l'année prochaine.

Suite aux différents incidents qui se sont passés cette saison, ainsi que les nouvelles directives de la FFPJP sur les tenus, joueurs qui changent d'équipes et championnat des clubs provençal, nous avons modifiés les règlements du championnat des clubs que je vous invite à consulter dès sa diffusion en début d'année.

Enfin avant d'en finir avec ce compte-rendu, je tiens à remercier et rendre hommage à mon ami Marcel qui m'a grandement aidé dans cette commission.

Je vous remercie de votre attention

**La responsable de la Commission CDC
EVRARD René**

Membres de la commission :

Alain AGUDO – Guy CAJON – René EVRARD - Marcel JAUSSENT – Jean-Claude TIVOLLIER

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2018 - Commission Coupe de France

Monsieur le Président du Comité de l'Isère
Monsieur le Vice Président du Territorial Auvergne Rhône-Alpes
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur
Mesdames, Messieurs les Présidents de Club
Mesdames, Messieurs,

C'est un immense plaisir pour moi de succéder à notre ami Armand SALTRE à la tête de cette commission, la marche est très haute pour moi, mais je vais essayer de vous faire voyager comme il a su durant ces douze dernières années le faire.....

- Créée en 1999, la Coupe de France des Clubs assoit chaque année un peu plus son succès. Ils étaient 2 894 clubs à s'être inscrits au départ de la compétition en 2018. A la Finale Nationale les 15 & 16 mars 2019, à la Roche sur Yon (Vendée) ils ne seront plus que 8 pour prétendre au titre de « Vainqueur de la Coupe de France des Clubs édition 2018/2019 ».

-En ce qui nous concerne, 47 clubs Isérois ont participé à cette compétition soit cinq de plus qu'en 2017.

La répartition des équipes par Secteur est la suivante :

- . Secteur 2 = 12 clubs (+ 1 par rapport à 2017)
- . Secteur 3 = 16 clubs (+ 1)
- . Secteur 4 = 12 clubs (+ 2)
- . Secteur 5 = 7 clubs (+ 1)

- A l'issue de la phase Départementale, six clubs ont représenté l'Isère au 1^{er} tour de zone =
. NAVIS – VAL D'AINAN – SEYSSINS – ESSM – GRENOBLE BOULES et
St MARCELIN.

- Lors du 1^{er} tour de zone =

. NAVIS bat à domicile MAGLANT (74) sur le score de 16 à 15

. L'ESSM s'impose en Ardèche sur le score de 17 à 14 contre le club de SAINT MONTANT (07)

. GRENOBLE BOULES s'incline contre ANNEMASSE (74) sur le score de 21 à 10 qui ne reflètent pas le niveau équivalent des deux équipes, tandis que SAINT MARCELIN laisse les Ardéchois d'ANNONAY rejoindre le second tour en s'inclinant de justesse 15 à 16 et le VAL D'AINAN qui avait hérité d'un ogre régional a tout de même arraché deux têtes à têtes avant de baisser pavillon après les parties en doublettes face à LYON CANUTS (69) sur le score de 4 à 17.

. Et pour finir SEYSSINS le sixième représentant départemental a déclaré FORFAIT pour ce premier tour qui l'envoyais en Drôme Provençale à SOLEYRIEUX (26), c'est bien entendu avec un certain désappointement que le comité enregistre cette décision. Les sanctions fédérales seront appliquées au club (interdiction de s'inscrire pour la prochaine édition ainsi qu'en coupe de l'Isère et une amende pécuniaire de 320,00€ reversé à la FFPJP).

-Lors du 2^{ème} tour de zone =

. Nos deux derniers représentants accueillait des Drômois pour ce second tour.

- L'ESSM accueillait SOLERIEUX (26) dans l'espoir de faire mieux que trois semaines auparavant en CRC mais de nouveau SOLERIEUX l'emportait face aux Isérois 16 à 15. Tandis que NAVIS recevait ROCHEGUDE (26) en s'imposant de nouveau dans son pétanquodrome lors de la dernière triplete sur le score de 16 à 15.

- Pour le troisième tour notre dernier représentant NAVIS accueillera le club d'ANNEMASSE (74) l'an dernier à ce stade de la compétition nous avons encore trois clubs en lice. Lors du dernier congrès à Moirans nous ne connaissions pas encore leur avenir. La JMPP BEAUREPAIRE s'inclina à ce stade contre ROMANS (26) partie éliminatoire aussi pour SEYSSINS qui perdait sur le fil 15 à 16 sur les terrains de PONT DE VAUX (01) tandis que MOIDIEU poursuivait la compétition en venant à bout des drômois de DONZERE (26) dès la fin des doublettes. Au quatrième tour régional les Moidillards partaient défier sur leur terre les gaulois de LOUBEYRAT (63) amené par un certain FOYOT. Ce dernier en ne gagnant aucune de ces trois parties amenait tout de même les siens en 16ème de finale nationale.
- Revenons à l'édition de cette saison et souhaitons à notre dernier représentant NAVIS un long parcours.....

**Le responsable de la commission Coupe de France
BOUGARDIER Didier**

Membres

SALTRE Armand – BARROS Xavier

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2018 - Commission Coupe de l'Isère

Monsieur le Président du Comité de l'Isère
Monsieur le vice président du Comité Territorial Auvergne Rhône-Alpes
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur
Mesdames, Messieurs les Présidents de Club
Mesdames, Messieurs,

- Pour cette 3^{ème} édition, il y a eu beaucoup de passion avant d'arriver à cette finale qui s'est déroulée à NAVIS.

- Cette compétition s'est installée de forte belle manière à notre calendrier, et est d'or et déjà si jeune soit-elle appréciée.

-Défait lors du premier tour de la coupe de France VARCES pouvait prétendre défendre son titre acquis l'an dernier auprès des 22 autres sociétés n'ayant pu accéder au second tour de la coupe de France.

-Avant d'aborder le côté sportif, la commission souhaitait rappeler que la « COUPE DE L'ISERE » est une compétition qui découle directement de la coupe de France et que par conséquent le règlement sportif de cette dernière était et devait être appliqué pour cette compétition qui est la coupe de l'Isère. Comme par exemple le capitaine ne peut être joueur, le respect des tenues homogènes, l'envoi de la feuille de match par le vainqueur au comité. Ainsi que les rencontres doivent être disputées ou bien nous annoncé un éventuel forfait !!! Des irrégularités ont été relevées et les remontrances ont été formulées aux fautifs, à compter de 2019 tous écarts aux règlements sera sanctionné en conséquence.

-Revenons au sportif, après deux tours départementaux puis les ¼ et ½ finale ce sont les clubs de NIVOLAS et MOIRANS qui se sont ouverts le chemin de la finale.

-Les Oranges et Noirs de MOIRANS prenaient un bon départ en remportant quatre têtes à tête sur six, mais les Nord-Isérois revenaient dans la course après avoir gagné deux doublettes sur trois. Il fallait donc obligatoirement glaner un triplé pour MOIRANS, ou les deux chez NIVOLAS pour inscrire son nom sur le graal. Une rencontre très équilibrée qui s'est dénouée seulement sur la dernière partie. Le score final de 16 à 15 reflète bien l'incertitude de la Victoire pour choisir son camp. Il faut reconnaître que la bande de Jacques ROUDIER a mis en application la fameuse formule des blacks : " Une finale ça ne se joue pas, ça se gagne."

Bravo à cette équipe, et sa victoire est d'autant plus méritée que son parcours n'a été entaché d'aucune anomalie précédemment citée comme quoi que pour vaincre rien ne vaut que la loyauté et le respect des règles.

**Le responsable de la commission Coupe de l'Isère
BOUGARDIER Didier**

Membres

SALTRE Armand – BARROS Xavier

M le Président du Comité de l'Isère,
Mesdames et Messieurs membres du comité directeur,
Mesdames et Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

Mon passage à cette tribune en tant que référent de la commission jeune est une première car c'est en cours de mandat et au pied levé qu'il a fallu palier à l'arrêt de la responsable de la commission qui a décidé de prendre du recul.

Difficile reprise, mais tant bien que mal nous y sommes arrivés, et je remercie tous les membres du Comité qui se sont unis et joints aux personnels de la commission pour soutenir et poursuivre l'activité jeunes dans le département.

Ce changement d'équipe ne perturbera en rien les liens qui nous unissent aux Clubs car nos engagements restent les mêmes.

Nous tenons à remercier tous les éducateurs, initiateurs, intervenants et responsables des secteurs et clubs qui se sont impliqués, cette saison encore, auprès des jeunes. Leur compétence et disponibilité sont de réels atouts qui se traduisent par les bons résultats obtenus dans des compétitions.

La tendance amorcée l'année dernière concernant l'augmentation des effectifs jeunes se confirme. Cette courbe montante s'applique également pour tous les Championnats avec une participation en hausse dans toutes les compétitions. Vous avez pu voir les chiffres dans les graphiques du rapport moral.

Il semble que pour l'année prochaine des changements se dessinent dans certaines écoles de Pétanque avec de nouveaux encadrants et responsables. Nous saluons le travail qui a été fait par les équipes en place et nous soutiendrons les futurs éducateurs.

Place maintenant au sportif mais contrairement aux autres années je ne vais pas faire redondance en vous récitant des résultats que vous avez pu découvrir lors de l'excellent petit film diffusé à la reprise.

Juste vous rappeler quatre performances significatives : La triplète de **ST CLAIR DU RHONE** avec les benjamins : **GOFFINET Ryan, PAUS Estéban** et **LABARRE Emrys** est Championne de Ligue à **BOURG ST MAURICE**. La doublette Minime de l'**ALE** composée par **Dimitri SARRON** et **Tigan GOUBARD SANTA CRUZ** est Championne de Ligue à **GRENOBLE**, la triplète Rivoise des Minimes **David VIGOUREUX, Thomas** et **Samuel FERRAND** qualifiée au Championnat de France à **CAEN** termine première de son groupe et s'incline en 16ème face aux futurs Champions de France et enfin dans cette même compétition catégorie Cadets, la triplète **CHATTOISE** de **Benjamin REYNAUD, Collin SPORITO** et **Thomas BONNER** après un excellent parcours s'arrête en 8^{ème} de finale.

Nous avons convoqué 18 Cadets pour les détections départementales qui se sont déroulées à **ST CLAIR DE LA TOUR**. Merci aux éducateurs qui sont venus prêter main forte et aux clubs support pour l'organisation de cette manifestation.

Corentin BALANDRAU et **Benjamin REYNAUD** ont été retenus pour poursuivre aux détections de Zone à RIVE DE GIER et rejoindre **Etienne GIOVALE MERLO** déjà sélectionné par rapport aux résultats de l'année précédente. Confrontés à d'autres joueurs de qualité du Comité Régional, ils ne parviendront pas à accrocher les accessits pour les tours suivants.

Le Championnat des Clubs a été soutenu avec 20 équipes au total. 8 dans la catégorie Cadets-Juniors et 12 dans la catégorie Benjamin Minimes. Ces manifestations ont été marquées par le forfait d'un club, chose assez rare pour être signalée. Il est vrai que ça fait beaucoup de journées et ça se complique lorsque nos jeunes ont d'autres activités sportives, leur choix prioritaire n'étant pas toujours la Pétanque. Une piste de travail pour l'avenir.

Autre compétition : Le Challenge Régional Jeune. Nous avons voulu cette année récompenser les champions tête à tête ainsi que les féminines remarquables. Ce choix a été positif puisque l'Isère se classe troisième derrière l'Ardèche et la Loire.

Dans ma dernière partie de ce billet je voudrai juste vous adresser un message. Il a été fait un appel à un volontaire pour renforcer l'équipe dirigeante du Comité et plus particulièrement la Commission Jeune qui a vu ses effectifs fondre face aux enjeux auquel elle doit répondre. C'est dommage que cet appel soit resté lettre morte car l'activité au sein de la commission est plaisante, l'ambiance est conviviale et amicale. J'espère que vous passerez le message et ferez naître des vocations futures.

Avant de terminer mon propos je tiens à remercier Yvette et Xavier, membres restants de cette commission. Merci aussi à Nicole qui nous a fait le plaisir de la rejoindre, mais également ceux qui sont venus l'assister lors de cette saison particulière, Guy, Luis, René, Patrick, Alain du Comité sans oublier les éducateurs et responsables des écoles de Pétanque que nous avons eu à solliciter et qui ont toujours répondu positivement.

Enfin et ce sera ma clôture je vais également adresser un chaleureux et sincère remerciement à ma petite Amélie qui le jour du Championnat Doublette à NAVIS s'est montrée particulièrement investie dans son rôle de responsable jeunes et a fait preuve de réelles qualités humaines qui ont permis la poursuite de cette manifestation pourtant entravée d'un incident majeur. Merci encore sache que tu nous manqueras et que si un jour tu faisais le choix de revenir tu auras toujours ta place dans cette commission.

Merci à tous d'avoir pris le temps de m'écouter.

La Commission Jeunes

Yvette BARRAL – Amélie ROMUALD – Christine MONIN
Alain AGUDO – Xavier BARROS

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2018 - Commission Arbitrage

Membres

Jean Claude TIVOLLIER, BOUGARDIER Didier – CAJON Jean Marc + les Arbitres en activité

Effectif:

1 arbitre national: Jean Claude Tivollier

2 arbitres régionaux: Alexandre Sagot, Didier Bougardier

12 arbitres départementaux: Emmanuel Armand, Nicole Boireau, Jean Marc Cajon, Thierry Conjard, Cyril D'Ambra, André Grave, Philippe Guigues, Jean Pierre Jankowski, Frédéric Meunier, Eric Mounier, Alfred Sicard, Michel Villa.

4 arbitres stagiaires: Sébastien Antoine, Pierrette Milazzotto, Jean Claude Molard, Alain Moitessier

En cours d'année, une démission pour raison personnelle, Thierry Conjard.

Bilan 2018

- Cette année 190 concours ont été arbitrés, (qualitatifs, championnats, trophées, concours départementaux, régionaux, nationaux, CDC, CRC, coupe de France).

- 135 concours sans arbitres, ce sont des concours départementaux.

- Total de équipes dans les championnats et trophées départementaux: 3399 soit 6870 joueurs

- Total des équipes dans les concours: 9376 soit 21704 joueurs

- 164 concours fait avec "Geslico", 74 manuellement.

- J'ai ai fini avec les chiffres, lorsque vous aurez le temps, lisez le compte rendu de le commission arbitrage dans le rapport du congrès, j'ai mis 2 fichiers avec plein de statistiques, c'est intéressant a regarder.

- 2018 à été une année exceptionnelle, 4 candidats qui passent l'examen et le réussissent et 1 qui reprend du service depuis qu'il est à la retraite. Je ne pense pas que 2019 soit identique, à ce jour seulement 3 candidats se sont fait connaître, c'est pas mal mais avec une démission et une demande d'année sabbatique, le compteur reste à 1. Je relance donc un appel à candidature, nous avons besoin d'arbitres et c'est plus qu'urgent.

- Tous les rapports d'arbitrage me sont parvenu, parfois avec du retard et des rappels. Il arrive de temps en temps qu'un joueur me téléphone ou me contacte par mail par ce que il n'a pas eu les points d'un concours qu'il a gagné quelque temps auparavant, je vous avoue que cela me met en rogne, surtout quand je n'ai pas eu le rapport d'arbitrage en question.

- A partir de cette année, la FFPJP impose un age maximum de 60 ans pour passer l'examen d'arbitre. Elle impose également aux arbitres dans l'année de leurs 65 ans, un examen médical d'aptitude à l'arbitrage fait par un médecin avec un certificat d'aptitude à transmettre au médecin ou au Président du Comité départemental pour les arbitres départementaux, au médecin du Comité régional pour les arbitres régionaux et au médecin de la fédération pour les arbitres nationaux, qui décident si l'arbitre peut continuer à officier. Cet examen doit être renouvelé toutes les années, personnellement je suis pour.

- Il devient de plus en plus difficile d'arbitrer, la violence des mots de certains joueurs, la violence physique ou les menaces pour d'autres, font que ce mélange n'est pas propice au recrutement et à la pérennisation des arbitres. Lorsque l'arbitre vient dans vos club pour officier, la première idée que beaucoup ont en tête c'est "combien il va me coûter", par contre au moindre problème, l'arbitre devient celui qui doit le résoudre et sur qui ont se décharge. S'il faut faire un rapport, lui a tout vu, les spectateurs, les dirigeants, les joueurs, personne n'a rien vu ni entendu et si le dit arbitre demande des témoins, c'est la fuite en avant, personne n'a vu quoi que ce soit par devant, mais par derrière, on entend des commentaires désobligeants style " l'arbitre à peur ", " il veut rien faire ", " vous avez tout vu, il est inutile que je fasse un rapport ou que je témoigne". Personne n'est parfait,

l'erreur est humaine, je défendrai toujours les arbitres, car ils sont indispensables dans notre discipline. Je vous répète depuis des années. La pétanque sans arbitre n'existera plus en tant que sport, profitez bien du peu d'année qu'il vous reste à pratiquer une pétanque ou vous êtes encore libre de jouer ou vous voulez et quand vous voulez.

- Je tiens à remercier et à féliciter les arbitres du Comité de l'Isère pour leur engagement et leur implication tout au long de l'année. Ils sont les garants d'une pétanque où chacun peut se faire plaisir à tous les niveaux. Je remercie également les membres du Comité de l'Isère pour leur soutien inconditionnel aux arbitres.

**Le responsable de la commission Arbitrage
Jean Claude TIVOLLIER**

BILAN DES CONCOURS PAR SECTEURS EN 2018

Nombre	Participation	SECTEUR 2		SECTEUR 3/1		SECTEUR 4		SECTEUR 5/6		Total Part	Total Nbre	% Nbre	Total joueurs
		Part.	Nbre	Part.	Nbre	Part.	Nbre	Part.	Nbre				
SENIORS	Tête à Tête	224	3	370	6	0	0	120	1	714	10	4.6%	714
	Doublette	793	19	1306	23	74	2	602	11	2775	55	25.2%	5550
	Triplette	337	5	1024	22	40	1	413	3	1814	31	14.2%	5442
MIXTES	Doublette mixte	57	2	36	1	0	0	30	1	123	4	1.8%	246
	Triplette mixte	166	5	509	13	76	2	0	0	751	20	9.2%	2253
FEMININES	Tête à Tête	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0%	0
	Doublette	76	2	124	5	19	1	69	2	288	10	4.6%	576
	Triplette	7	1	0	0	0	0	0	0	7	1	0.5%	21
VETERANS	Tête à Tête	0	0	36	1	0	0	0	0	36	1	0.5%	36
	Doublette	163	7	889	29	339	6	90	3	1481	45	20.6%	2962
	Doublette mixte	12	1	69	3	176	5	0	0	257	9	4.1%	514
	Triplette	123	3	30	1	226	5	194	6	573	15	6.9%	1719
	Triplette mixte	0	0	17	1	0	0	0	0	17	1	0.5%	51
Autres	Marathons	89	2	0	0	419	13	32	1	540	16	7.3%	1620
Nbre de concours organisés			50		105		35		28	9376	218	100.0%	21704
Nombre total d'équipes inscrites dans les championnats										3399	Joueurs	6870	
Total des équipes										12775	Total joueurs	28574	
DIVERS	Concours en poule		25		75		10		21		131		
	Concours A/B		23		32		12		6		73		
	Concours annulés		3		7		3		5		18		
	Concours sans arbitres		36		64		17		18		135		
	Concours sans rapports		0		0		0		0		0		
	Concours de Secteurs arbitrés		18		49		31		13		111		
	Nombre de concours arbitrés (championnats, concours, edc, crc, coupe de France)										190		
Nombre de concours prévus										238			

CHAMPIONNATS ET TROPHÉES DEPARTEMENTAUX

	TETE A TETE	DOUBLETTE	TRIPLETTE	MINI BOL D'OR FEMININ	TRIPLETTE PROMOTION	DOUBLETTE MIXTE	TRIPLETTE MIXTE	DOUBLETTE PROVENCAL	TRIPLETTE PROVENCAL
VETERANS	170	107	127		289	334	57	81	61
SENIORS MASCULINS	652	545	283						
SENIORS FEMININES	124	108	69	39					
JUNIORS	17	10	8						
CADETS	35	16	14						
MINIMES	39	14	12						
BENJAMINS	22	12	9						

BILAN des COMMISSIONS

M. le Président a remercié les membres du Comité pour la présentation de ces bilans très complets qui sont le prolongement de tout le travail effectué au cours de l'année.

Aucune remarque n'est formulée sur ces rapports.

L'ensemble des divers rapports évoqués est adopté à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté par M. le Trésorier Général qui l'a établi en concertation avec les membres de la Commission Finances, en prenant en compte les remarques formulées ainsi que les différents paramètres (effectifs, subventions, ...).

Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée.

Le budget prévisionnel 2018/2019 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Représentation au Congrès du Comité Régional AURA du 1/12/2018 à St FLOUR =
ORTHALA Alain – TIVOLLIER Jean-Claude

Représentation au Congrès National des 11 et 12/01/2019 à TROYES =
ORTHALA Alain – CAJON Guy – TRIVES Nicole

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été transmise au Président du Comité dans les délais réglementaires.

CLOTURE du 63^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL

M. le Président renouvelle ses remerciements aux membres du Secteur 3, pour cette belle organisation et l'accueil qui nous a été réservé.

Il salue les bonnes relations qui ont prévalu avec les élus locaux tout au long de cette journée et notamment avec M. le Maire de la Verpillière qui a mis à notre disposition cette magnifique salle des fêtes qui dispose de structures modernes et adaptées, ce qui a facilité le bon déroulement de ce congrès.

Il remercie également les Congressistes qui ont suivi avec beaucoup d'intérêt les diverses interventions et rapports présentés, et les assure de son parfait soutien.

Rendez vous est donné au boulodrome de Pont de Claix le 20/01/2019, pour disputer le challenge de l'Amitié avec encore des moments de bonheur à partager.

Restons solidaires et à l'écoute les uns des autres et rendez-vous pour le 64^{ème} Congrès Départemental qui tiendra ses assises le Samedi 23 Novembre 2019 dans le Secteur 4.

Le Président :

Alain ORTHALA

Le Secrétaire Général :

Armand SALTRE



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

Exercice 2018 - 2019

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES		Montant prévu	PRODUITS		Montant prévu
DIVERS			LICENCIES		
605200	Fournitures FFPJP	800,00	707200	Licences	123 000,00
668000	Frais financiers / Progéliance	250,00	707100	Affiliations	5 000,00
LICENCIES			707120	Revue Planète Boules	2400,00
604000	Calendriers	3 500,00	707300	Mutations	4 000,00
604100	Revue Planète Boules	2 750,00	708000	Championnats	27 000,00
606500	Championnats	45 000,00	708300	Ventes fournitures	900,00
606540	Coupe de FRANCE	500,00	SUBVENTIONS		
606600	Championnat Clubs	9 000,00	707400	Publicités, partenaires	2 000,00
606592	Organisation Manifestations	0,00	740000	Subventions <i>Conseil départemental Fonct</i>	3 000,00
607000	Affiliations	1 100,00	DIVERS		
607100	Licences + mutations	69 000,00	760000	Produits financiers	200,00
606810	Achat coupes	3 500,00	786300	Reprise Prov Véhicule	1 500,00
607300	Achat de récompenses	3 000,00	786400	Reprise Prov Informatique	3 000,00
624100	Véhicule CD38	2 000,00			
FONCTIONNEMENT COMITE					
605000	Achat matériel, équipement	2 000,00			
605050	Equipement Informatique	3 000,00			
605100	Habillement Comité	500,00			
605105	Habillement Arbitres	200,00			
605150	Equipement siège	150,00			
606200	Fonctionnement Siège	3 000,00			
606210	Location salle CDOS	100,00			
606300	Achat petit matériel	100,00			
618500	Fonction. Commissions	13 500,00			
625100	Congrès et missions	3 000,00			
GESTION ADMINISTRATIVE					
606400	Fournitures administratives	1 850,00			
606410	Imprimerie	1 500,00			
609000	Adhésions CDOS	80,00			
626100	Frais de timbres	1 100,00			
626200	Frais de téléphone, Internet	700,00			
626250	Site Internet	120,00			
626300	Assurances	700,00			
Total des charges		172 000,00	Total des produits		172 000,00

NET / ALPINA

Pour votre propre environnement

☎ 06 09 05 62 62 - Fax. 04 76 84 03 09 • 38000 GRENOBLE

*Accompagne le Comité de
l'Isère Pétanque*

www.
PETANQUE 13.fr



04 76 05 73 88 ou 06 61 71 61 22 ou broutysports@hotmail.fr

Spécialiste des tenues homogènes pour votre club, certaines en durée de vie illimitée

Polos – sweats – vestes – coupe vent – vestes manches amovibles, pantalons, packs...

ERIMA – ELDERA – JAKO – LOTTO – ADIDAS – JOMA – UHLSPORT – BSC...



Devis gratuits – Prêt d'échantillons pour essayage – Réalisation de vos logos, club ou sponsors

Mais aussi un large choix de boules de pétanque à prix club pour vos licenciés



OBUT – MS – KTK – LA BOULE BLEUE – TORO

LIVRAISON GRATUITE DES 100.00 EUROS D'ACHAT



Joueur depuis 25 ans je saurais vous conseiller et vous orienter

BROUTY SPORTS – 221 rue du grand champ – 38140 APPRIEU